



© CNRS / Délégation PMAA / Ebdale Morel

## Édito

de François-Joseph Ruggiu,  
Directeur de l'InSHS

L'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS organise en 2019 la quatrième édition du salon *Innovatives SHS*. Après Paris en 2013 et 2015, Marseille en 2017, *Innovatives SHS* se déroulera à Lille les 15 et 16 mai 2019 [p2]

### OUTILS DE LA RECHERCHE

Construire une plateforme d'édition de manuscrits et d'archives modernes avec un outil générique : l'expérience EMAN avec Omeka

La plateforme EMAN (Édition de manuscrits et d'archives numériques) est un outil de publication numérique de manuscrits et de fonds d'archives modernes [p14]

### VALORISATION

La valorisation de la recherche en SHS : une dynamique collaborative

Le pôle valorisation de la recherche, de l'innovation et des partenariats de l'InSHS a accueilli un nouveau membre en septembre 2018 [p17]

### ZOOM SUR...

Recherches polaires : actualité de la recherche en « Terre Humaine »

La « question polaire » est une question de sciences humaines et sociales [p20]

### CAMPUS CONDORCET # PERSPECTIVES

Appels à candidatures pour l'occupation de l'Hôtel à projets

Parmi les infrastructures proposées au sein du Campus, l'Hôtel à projets est destiné à accueillir des programmes temporaires de recherche [p30]

### UN CARNET À LA UNE

Antiquipop

Depuis 2015, le carnet Antiquipop accueille de nombreuses publications traitant des références à l'Antiquité dans la culture populaire contemporaine [p32]

### À PROPOS

Partager le savoir en musicologie : un axe stratégique pour l'Institut de recherche en Musicologie (IReMus)

L'IReMus est la seule unité en France consacrée exclusivement à la musicologie [p3]

### FOCUS

Analyse des Pratiques Musicales : replacer la musicologie au cœur des SHS pour mieux comprendre la création

Comment des partenaires d'improvisation musicale décryptent-ils les intentions les uns des autres au cours même de leur pratique ? [p5]

### TROIS QUESTIONS À...

Alexis Pierrard, bénéficiaire d'un contrat doctoral avec mobilité internationale de l'InSHS [p8]

### ENTRETIEN

Richard Goulet, du collectionneur de philosophes au créateur du *Dictionnaire des philosophes antiques* : l'œuvre d'une vie

Directeur de recherche émérite au Centre Jean Pépin et auteur prolifique, Richard Goulet a édité, traduit et commenté des textes anciens importants et parfois peu connus [p9]

### LIVRE



*Espace public : quelle reconnaissance pour les femmes ?*, sous la direction de Sophie Louargant, UGA Éditions, 2019

Pouvoir accéder à des lieux sans crainte du jugement ou de la potentielle agression ; pouvoir être

citoyennes ; pouvoir travailler aux mêmes conditions salariales que les hommes ; pouvoir disposer de son corps dans l'espace public, sont autant d'enjeux du quotidien des femmes dans la ville et les territoires [...] voir toutes les publications

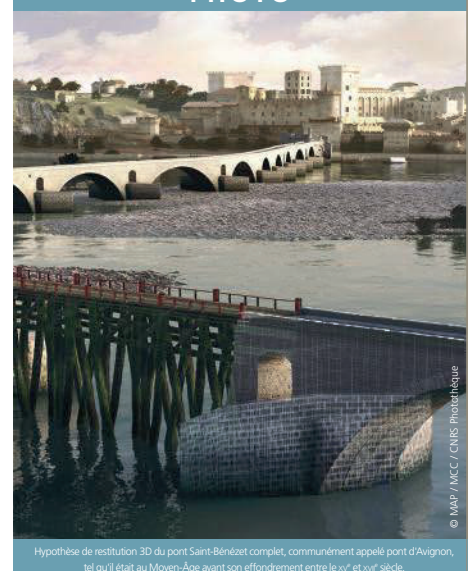
### REVUE



*20 & 21, Revue d'histoire*, comme son titre l'indique, privilégie l'histoire contemporaine, de l'affaire Dreyfus à nos jours, et fait jouer le rapport entre le présent et le passé. S'appuyant sur un

réseau d'auteurs principalement universitaires, elle entend diffuser les résultats de la recherche française et étrangère auprès des chercheurs, des enseignants, des étudiants comme du grand public averti [...] voir toutes les revues

### PHOTO



Hypothèse de restitution 3D du pont Saint-Bénézet complet, communément appelé pont d'Avignon, tel qu'il était au Moyen-Âge avant son effondrement entre le xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècle.

© MAP / MCCC / CNRS / Photothèque

# Édito

de François-Joseph Ruggiu  
Directeur de l'InSHS



L'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS organise en 2019 la quatrième édition du salon *Innovatives SHS*.

Après Paris en 2013 et 2015, Marseille en 2017, *Innovatives SHS* se déroulera à Lille les 15 et 16 mai 2019, en partenariat avec l'Université de Lille, l'I-SITE Université Lille Nord-Europe, et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture. Cette édition reçoit aussi le soutien de la Métropole Européenne de Lille, du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Ministère de la Culture, du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de la Délégation générale Wallonie-Bruxelles, de l'Institut des Hautes Études pour la Science et la Technologie, de la Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société, du réseau LIEU, du réseau national des SATT et de la Casden. La qualité des projets retenus comme la liste sans cesse plus longue de nos partenaires et de nos soutiens, auxquels nous disons toute notre reconnaissance, témoignent de l'enracinement de ce salon dans le paysage de la recherche et de la valorisation en SHS.

*Innovatives SHS* concourt à faire émerger la capacité des laboratoires à répondre aux attentes de la société et à favoriser le transfert de leurs résultats vers les collectivités territoriales, le monde associatif, les grands groupes industriels et les PME-PMI. Dans cette perspective, et c'est la nouveauté de cette édition, il sera proposé aux équipes retenues de participer au cours des deux prochaines années à des salons professionnels dans le champ thématique de leur projet. Le but est bien entendu de favoriser leur développement et de leur donner l'opportunité de nouer des nouveaux partenariats.

Cette offre s'ajoute à l'accompagnement spécifique mis en place par le pôle valorisation de l'InSHS. Ce dernier assure une meilleure prise en compte des démarches de valorisation des laboratoires en s'appuyant sur les outils et les moyens existant au CNRS ou disponibles auprès d'autres acteurs de la valorisation.

L'édition 2019 du salon *Innovatives SHS* réunira, sur une quarantaine de stands, chercheurs et ingénieurs qui présenteront des outils logiciels ou multimédias, des applications, des jeux sérieux, des innovations de toute nature, en particulier dans les domaines de la santé, de l'aménagement du territoire, de la valorisation du patrimoine ou de l'éducation. Enrichi à chaque fois par de nouvelles thématiques, le salon accordera cette année une place importante au numérique.

Les projets retenus ont souvent été développés grâce à des collaborations structurées et structurantes pour la recherche non seulement avec quelques grands groupes industriels mais aussi avec des entreprises spécialisées dans les jeux sérieux (Tralaler) ou

dans la production d'appareils très performants en soutien aux recherches sur le patrimoine (Freiberg Instruments).

D'autres projets sont le fruit de collaborations avec le secteur public dans le domaine de la santé (Assistance publique – Hôpitaux de Paris), ainsi qu'avec d'autres acteurs dans le domaine de l'aménagement du territoire (BRL Ingénierie et Rennes Métropole). Certains projets sont conduits avec la collaboration d'associations, par exemple dans le domaine de la santé et de l'évaluation des compétences professionnelles des artistes.

*Innovatives SHS* favorisera cette année encore l'échange entre exposants et publics à travers les « Innov'actions », débats interactifs sur le principe du « speed dating ». Ils couvriront aussi bien les domaines du patrimoine ou de la santé, que ceux des apprentissages ou des relations avatar/humain, surtout par l'intermédiaire du jeu. L'édition 2019 verra également la tenue de deux « focus », l'un sur les « villes intelligentes et connectées », l'autre sur les « sciences collaboratives et participatives », qui réuniront des chercheurs, des ingénieurs, des entrepreneurs et des représentants des collectivités territoriales et associations.

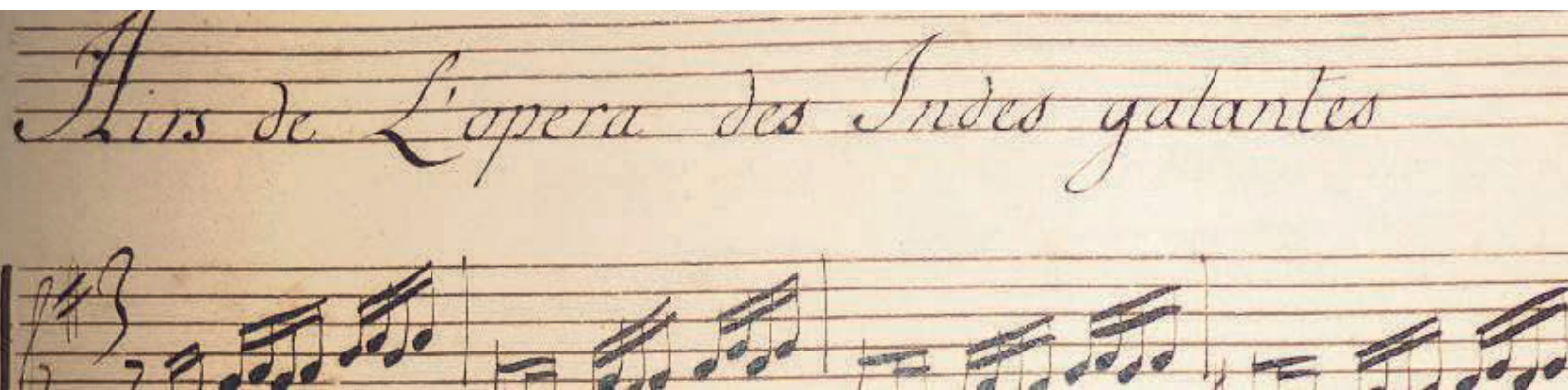
Je vous invite toutes et tous à venir découvrir la richesse des projets de cette nouvelle édition et à vous en faire le relais auprès de vos communautés.

**François-Joseph Ruggiu,**  
Directeur de l'InSHS

► [S'inscrire au salon \*Innovatives SHS\*](#)

# À PROPOS

## Partager le savoir en musicologie : un axe stratégique pour l'Institut de recherche en Musicologie (IReMus)



Air de l'opéra des Indes Galantes, Jean-Philippe Rameau © Collection particulière

L'Institut de recherche en Musicologie (IReMus, UMR8223, CNRS / Sorbonne Université / ministère de la Culture / Bibliothèque nationale de France) est la seule unité en France consacrée exclusivement à la musicologie. La problématique de la vulgarisation — terme que nous avons préféré à « dissémination » (moins signifiant dans notre domaine) et « valorisation » (qui nous semble réduire le spectre des publics visés), présente en musicologie un certain nombre de spécificités liées à l'histoire et à l'objet de cette discipline. Celle-ci, définie communément comme l'étude scientifique de l'histoire, de la théorie et des formes de la musique, s'est constituée en science à part entière, dotée d'outils propres, en se distinguant notamment d'une littérature essentiellement historique et biographique, abondante jusqu'au siècle dernier (souvent qualifiée de musicographique), qui était précisément destinée à un large public. Par ailleurs, la musique est non seulement un objet de recherche, mais également un art diffusé dans l'ensemble de la société sous des formes très diverses (concerts, enregistrements, etc.) qui suscitent elles-mêmes leurs propres moyens de vulgarisation : les notes de programme des concerts, les notices accompagnant les disques, les magazines spécialisés, etc. Les partitions elles-mêmes, lorsqu'elles font l'objet d'éditions critiques (comme c'est le cas pour des compositeurs comme Jean-Philippe Rameau ou Camille Saint-Saëns) permettent, par l'intermédiaire des musiciens, la communication des résultats de la recherche scientifique au public des concerts.

Le champ actuel de cette discipline est bien plus diversifié que l'histoire et l'analyse d'une musique qui incarnerait seulement un art canonique. La musicologie telle qu'elle est pratiquée au sein de l'IReMus est en prise directe avec la société dans un monde globalisé. Notre institut n'accueille pas seulement l'étude de toutes les musiques jouées et écoutées jusqu'à aujourd'hui (qu'elles soient savantes, « populaires », électroacoustiques, etc.) et les musiques d'autres cultures (l'ethnomusicologie) ; il développe aussi des approches innovantes en intégrant les études de genre et des perspectives liées à la sociologie et à l'analyse des institutions.

Si ces attendus montrent combien le contexte est favorable à la vulgarisation au sein de l'IReMus, il n'en demeure pas moins que la diffusion des connaissances demeure une question importante

pour notre discipline, non seulement parce qu'il existe une forme d'injonction des pouvoirs publics et des tutelles, mais aussi parce qu'elle s'impose comme une évidence dans certains pays (tels les États-Unis où d'éminents musicologues consacrent une grande partie de leurs travaux à ce qu'ils appellent la *public musicology*) et qu'elle constituera de plus en plus l'une des conditions de survie de la discipline. Très souvent déjà intégrée dans l'activité habituelle des chercheurs, elle fait également partie des axes stratégiques de l'IReMus qui a engagé une réflexion collective à ce sujet pour la période 2019-2023. Notre ambition est en effet d'être plus volontariste dans ce domaine, ce qui pose plusieurs questions auxquelles les réponses sont loin d'avoir toutes été apportées.

### Pourquoi la vulgarisation à l'IReMus ?

Au-delà de la nécessaire valorisation du travail des chercheurs, la vulgarisation de leur travail doit permettre d'élargir l'accès à la connaissance d'un patrimoine qui est immense, tant sur le plan historique qu'esthétique. En particulier, en contribuant à valoriser l'ouverture à d'autres objets et champs de recherche, elle doit être un vecteur puissant de transculturalité, créant également des passerelles avec d'autres disciplines. Pour le public auquel nous nous intéressons, le partage de nos connaissances permettra sans aucun doute également — pour paraphraser une expression désignant une manière d'interpréter certains répertoires musicaux — de susciter des modes d'écoute historiquement et esthétiquement informés. Par ailleurs, cet impératif doit s'articuler avec la nécessité de préserver les branches rares de notre discipline, pour lesquelles le public est par définition souvent plus réduit, et qui ne doivent en aucune manière être considérées comme le contraire de la vulgarisation.

### Vers quels publics ?

Une stratégie de vulgarisation, une fois les objectifs établis, doit également préciser les cibles qu'elle souhaite atteindre, directement ou indirectement. Pour l'IReMus, elles se répartissent entre plusieurs cercles concentriques qui entourent la communauté scientifique : le public averti faisant par exemple partie d'associations fondées pour promouvoir un compositeur, le public mélomane fréquentant les concerts, « l'honnête homme » n'ayant pas

de prédisposition particulière pour la musique et, enfin, le grand public. À ce jour, nos actions s'adressent principalement aux deux premiers cercles et nous devons nous demander comment progressivement atteindre les autres. Autant, pour les premiers, il est aisé de s'appuyer sur d'autres vecteurs (salles et producteurs de concerts, éditeurs discographiques, presse et radios spécialisées), autant l'accès aux autres exige d'être inventifs.

### Sous quelles formes ?

Pour mettre en œuvre ces objectifs, l'IReMus dispose d'une vaste palette d'outils précédemment cités. Leur liste permet de dresser une typologie : l'enseignement hors cadre musicologique (établissements relevant d'autres disciplines ou du secondaire, universités d'été ou inter-âges, MOOC, etc.), la communication orale (présentation de concerts, conférences, émissions ou entretiens radiophoniques) et écrite (notices de disques, articles dans les programmes de salles, livres de vulgarisation). Le recours aux réseaux sociaux et aux plateformes d'humanités numériques constituera très certainement une autre manière de partager plus largement encore le savoir produit au sein de l'IReMus.

### Comment valoriser la vulgarisation ?

Les actions de vulgarisation menées par les membres de l'IReMus, si elles sont déjà nombreuses, font aujourd'hui souvent partie de leur « jardin secret ». De fait, les chercheurs hésitent parfois à s'en prévaloir. L'enjeu à cet égard consiste donc pour l'IReMus à définir la place de ces actions dans la vie de ses membres et à les légitimer.

Dès lors que la vulgarisation constitue une priorité pour l'IReMus, il est logique que les projets de recherche présentant d'emblée un volet de vulgarisation soient accueillis et soutenus avec un intérêt particulier. Il s'agit là d'un premier niveau de valorisation. Mais il

convient également de s'interroger sur la manière dont est prise en compte l'implication individuelle. La réponse reflète la mixité de la composition de l'IReMus. Ainsi, le CNRS intègre ce critère dans l'évaluation annuelle de ses agents, à l'inverse des autres employeurs des membres de l'unité, tels que l'Université qui ne le prend en compte qu'à l'occasion des candidatures à un avancement ou à de nouveaux postes. Dans tous les cas, les conséquences d'un tel investissement sur la carrière individuelle sont difficiles à évaluer et, de ce fait, posent la question de la place que chacun doit réserver à ces actions dans son activité globale.

Enfin, la vulgarisation n'exige pas seulement une excellente maîtrise d'une discipline, mais également une capacité à communiquer par d'autres vecteurs que la publication, la communication dans un colloque ou le cours, à l'utilisation desquels le monde de la recherche n'est pas toujours préparé. Dès lors, faut-il une préparation ou une formation spécifique ? Les compétences que l'unité de formation et de recherche (UFR) de musique et musicologie de Sorbonne Université a développées en matière de médiation musicale peuvent à cet égard constituer une ressource précieuse.

Ces défis, qui ne sont pas tous propres à notre discipline, sont d'autant plus à notre portée que le rapprochement structurel de l'IReMus avec les sciences exactes, dont l'expertise dans ce domaine est riche, au sein de l'institut pluridisciplinaire *Collegium Musicae* créé au sein de Sorbonne Université, devrait être source d'inspiration.

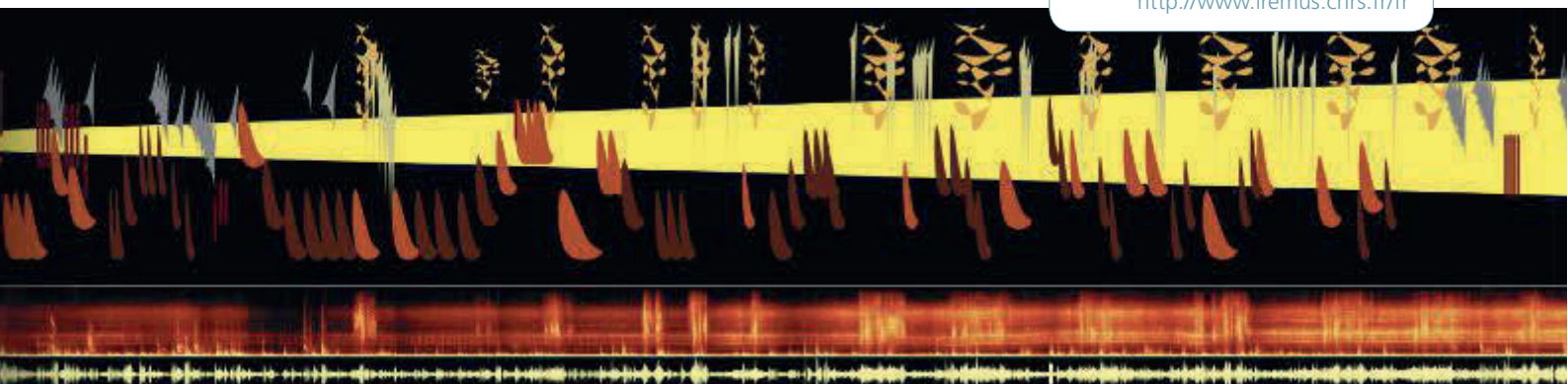
#### contact&info

► Gilles Demonet

Gilles.DEMONET@cnrs.fr

► Pour en savoir plus

<http://www.iremus.cnrs.fr/fr>



De Natura Sonorum (Deuxième série) - Ondes croisées, logiciel EAnalysis © Pierre Couprie

## Analyse des Pratiques Musicales : replacer la musicologie au cœur des SHS pour mieux comprendre la création



Comment finir une improvisation? Expérience réalisée à l'Ircam avec trois musiciens de l'Orchestre des Nouvelles Créations, Expérimentations et Improvisations Musicales (Wolf, Goupil & Canonne, in prep., "Goal sharing and coordination during collective free improvisation")

Comment décrypte-t-on les intentions de ses partenaires au cours d'une improvisation musicale ? Comment, dans la composition écrite, s'élaborent de nouveaux idiomes ? Qu'est-ce qui se transforme dans l'activité d'interprétation lorsque l'œuvre musicale consiste en sons électroacoustiques enregistrés et fixés dans le temps ? Quelles formes prennent les retours critiques des musiciennes et musiciens sur leurs processus de création ? Enfin, que peuvent nous apprendre toutes ces pratiques musicales contemporaines à propos de celles qui les ont précédées ? Voilà quelques exemples typiques de questions abordées au fil des dernières années par le groupe Analyse des Pratiques Musicales, l'une des sept équipes de recherche du laboratoire [Sciences et Technologies de la Musique du Son](#) (STMS, UMR 9912, CNRS / Ircam / Sorbonne Université) hébergé au cœur d'un lieu emblématique de la création sonore et informatique, l'Institut de Recherche et de Coordination Acoustique/Musique, associé au Centre Pompidou.

Dès sa fondation en 2003-2004, l'équipe s'est donnée un programme de recherche ambitieux : rendre compte de la musique de notre temps dans toute l'épaisseur de ses pratiques,

savoir-faire, enjeux de réception, grâce à un dialogue interdisciplinaire intensif sortant la musicologie de son entre-soi (trop souvent revendiqué au titre de l'incontestable technicité des savoirs de la musique écrite).

Les premiers projets entraînent en matière tous azimuts : reconstruction minutieuse du processus de composition d'œuvres contemporaines grâce au croisement méthodologique inédit entre analyse musicale, anthropologie cognitive et critique génétique<sup>1</sup> ; conception d'outils d'écoute assistée par ordinateur, basés sur l'explicitation de pratiques auditives expertes allant de la comparaison de versions discographiques à la transcription de boucles de musique techno<sup>2</sup> ; analyse de l'activité de préparation d'un concert par un chef d'orchestre spécialiste du répertoire récent<sup>3</sup> ; historiographie de l'isolement épistémologique des études musicales<sup>4</sup> et déconstruction de son « graphocentrisme »<sup>5</sup>.

Il y avait là plusieurs paris sous-jacents : il est possible d'étudier la création musicale en train de se faire ; il faut faire droit au point de vue des acteurs de cette création, sans pour autant les croire sur parole ; l'interprétation a sa part de créativité et l'écoute n'est

1. Donin N. et Theureau J. 2005, « *Voi(rex)* de Philippe Leroux, éléments d'une genèse. Reconstitution analytique du processus créateur d'une œuvre récemment créée », *Dissonance*, n° 90 : 4-13.  
 2. Donin N., Goldszmidt S. et Theureau J. 2010, « Instrumenter les opérations d'écoute analytique ? Un bilan du projet 'Écoutes signées' (2003-2006) », *Actes des 15<sup>e</sup> Journées d'informatique musicale, Université Rennes 2, 18-20 mai 2010* [JIM 2010] : 165-174.  
 3. Donin N. et Theureau J. 2007, « Annotation de la partition par le musicien et (re)distribution de son attention en situation de répétition », *Annotation dans les documents pour l'action* (Pascal Salembier & Manuel Zacklad, eds.), Hermes : 173-204.  
 4. Campos R., Donin N. et Keck F. 2006, « Musique, musicologie, sciences humaines : sociabilités intellectuelles, engagements esthétiques et malentendus disciplinaires (1870-1970) », *Revue d'histoire des sciences humaines* n° 14 : 3-17.  
 5. Campos R. et Donin N. (éds.) 2009, *L'Analyse musicale, une pratique et son histoire*, Droz / HEM-Conservatoire supérieur de de musique de Genève.



Page manuscrite de *Gramigna* pour cymbalum et ensemble (2009-2015), mouvement IV, photocopie le 6 mars 2012 à 15h30 puis 17h30 (reproduite avec l'autorisation du compositeur).  
Référence : Donin N. & Féron F.-X. 2019, 'Stefano Gervasoni's Cognition Through the Compositional Process of *Gramigna*. Methodology, Results Samples, Issues' dans Cambouropoulos, Tsougras, Mavromatis, Pasiadis (eds.), *Proceedings of the 12<sup>th</sup> International Conference on Music Perception and Cognition and the 8<sup>th</sup> Triennial Conference of the European Society for the Cognitive Sciences of Music*, July 23-28, 2012, Thessaloniki, Greece

pas passive, ce sont donc des pratiques musicales à étudier au même titre que la composition (longtemps considérée comme seule légitime) ; une musicologie du contemporain appelle des modes contemporains de production et de présentation des données de recherche (elles aussi non restreintes au monde du texte). Le credo explicite était le suivant : la musicologie ne peut plus se limiter à une science des textes et des discours, éternellement sous tutelle des deux mairaines qui s'étaient penchées au-dessus de son berceau au XIX<sup>e</sup> siècle, la philologie et l'histoire (positiviste) — auxquelles s'est ajoutée l'analyse musicale depuis les années 1970. Analyser les « pratiques » musicales, c'est nécessairement se déprendre d'une ontologie (omniprésente depuis les salles de concert classique jusqu'aux couloirs des universités) qui voudrait que la musique soit essentiellement faite d'« œuvres » incarnées dans des partitions et que l'étude de ces dernières suffise à la bonne intelligence de la musique.

Nombre de travaux de l'équipe ont, au contraire, abordé la musique *hic* et *nunc*, en situation (nous parlons volontiers d'une « musicologie de terrain » pour signifier ce tropisme ethnographique), ce qui conduit non pas à répudier l'écrit mais plutôt à le relocaliser. Dans la musique dite contemporaine, contrairement à la plupart des cultures musicales actuelles, l'écrit est déterminant : la formation des compositeurs est centrée sur « l'écriture », les œuvres consistent avant tout en des partitions (et non des albums discographiques ou des shows multimédia), l'enregistrement sonore est considéré comme secondaire, la réception est encadrée par un discours littéraire et théorique cardinal<sup>6</sup>.

À y regarder de plus près, on s'aperçoit que cette doxa invisibilise tout à la fois les objets et cultures techniques, les traditions orales, mais aussi un certain nombre de formes d'inscriptions autres que la partition : listes et synopsis, annotations des interprètes personnalisant leurs partitions, marques et étiquetages à même les instruments (tant acoustiques qu'électroniques),

etc. Il y a donc, pour le musicologue soucieux de rendre compte de l'effectivité d'une pratique musicale, toute une variété de « scripts pour l'action » à investiguer : quels sont-ils ? Comment sont-ils utilisés ? Avec quels répertoires d'action, quelles infrastructures matérielles et cognitives font-ils système ? L'écrit ainsi considéré n'apparaît plus comme une idéalité en surplomb, mais comme l'un des composants (plus ou moins central selon les cas) d'une situation musicale complexe et mouvante dont la recherche cherche à qualifier la dynamique propre. Les outils de la philologie et de l'analyse musicale, relativisés dans leur idéologie et dans leur portée, peuvent être réinvestis au sein de configurations épistémologiques et méthodologiques nouvelles destinées à analyser l'action culturellement et socialement située — que ce soit dans une perspective anthropologique, psychologique ou sociologique, toujours sous-tendue par une compréhension esthétique et historique de longue durée<sup>7</sup>.

Au fil du temps, nombre de ces approches se sont fédérées autour de la bannière d'une « musicologie des processus créateurs »<sup>8</sup> qui s'appuie, pour la transformer, sur la tradition de l'« analyse génétique », encore appelée *sketch studies* — c'est-à-dire l'étude des œuvres musicales à partir de ce que leurs brouillons et esquisses permettent d'inférer quant à leurs processus de composition. Les travaux de l'équipe dans ce domaine ne cherchaient plus seulement à reconstruire des états successifs du projet artistique mais aussi à documenter (ou à émettre des hypothèses sur) les horizons de sens successifs dont ces états témoignent et les mécanismes cognitifs qui les ont accompagnés, ouvrant ainsi la voie à un dialogue entre la musicologie et d'autres disciplines d'étude de la créativité et de l'action humaine<sup>9</sup>.

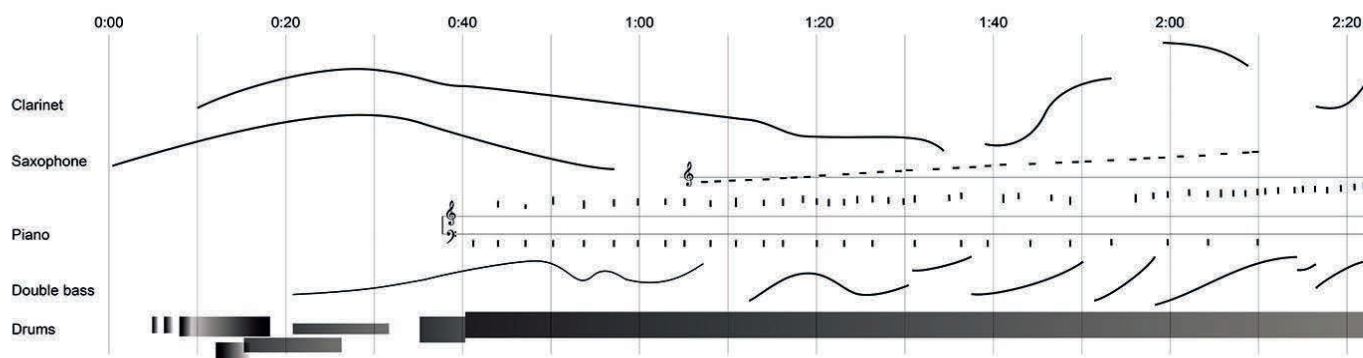
Sur cette base, la première étape a été d'élargir la focale d'analyse : non plus seulement enrichir la compréhension d'œuvres particulières mais aussi la connecter à d'autres échelles d'observation spatiales et temporelles — celle des évolutions de l'atelier du

6. Donin N. et Feneyrou L. (eds.) 2013, *Théories de la composition musicale au XX<sup>e</sup> siècle*, Symétrie, 2 volumes.

7. Feneyrou L. et Poirier A. (eds.) 2019, *De la Libération au Domaine musical. Dix ans de musique en France (1944-1954)*, Vrin.

8. Donin N. 2012, « Vers une musicologie des processus créateurs », *Revue de musicologie*, vol. 98, n° 1 : p. 5-14.

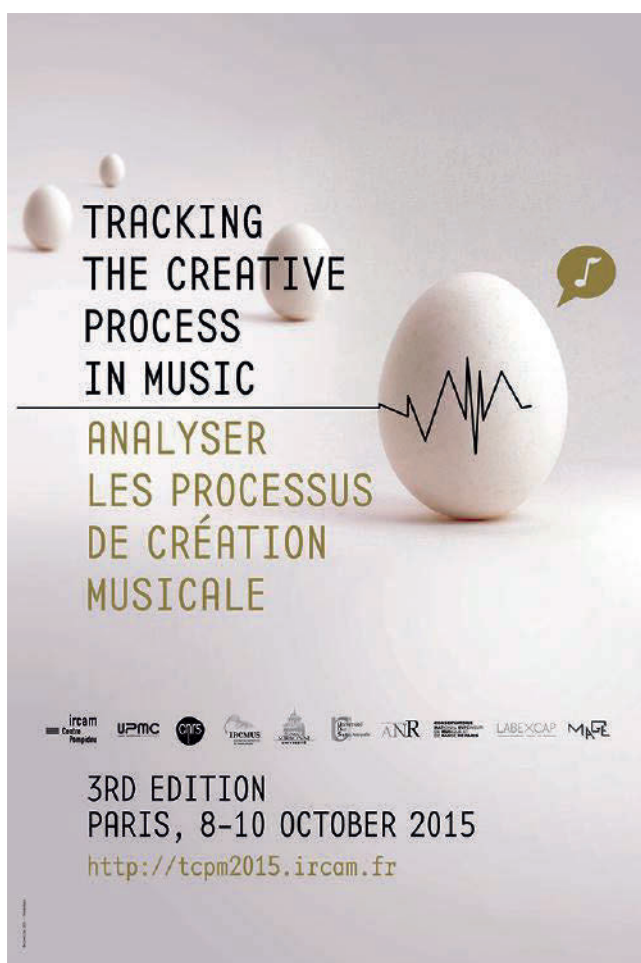
9. Donin N. 2018, « Domesticating Gesture: The Collaborative Creative Process of Florence Baschet's *StreicherKreis* for 'Augmented' String Quartet (2006-08) », Eric Clarke & Mark Doffman (eds.), *Distributed Creativity: Collaboration and Improvisation in Contemporary Music*, Oxford University Press : 70-87.



Transcription partielle d'une improvisation du quintette Umlaut (Canonne C. 2018, Rehearsing Free Improvisation? An Ethnography of Free Improvisers at Work, Music Theory Online, 24/4)

compositeur (ou performeur), celle des collectifs au sein desquels s'insère son acte créateur, celle des évolutions de longue durée de son infrastructure technique et conceptuelle, par comparaison à partir d'une multiplicité de cas<sup>10</sup>. L'étape suivante a été de monter en généralité par la recherche d'enjeux transversaux aux

arts, voire à toute activité humaine : explorer les cheminements de la production artistique, faire des hypothèses sur les possibles esthétiques et les intentions qui s'y jouent, c'est rencontrer les logiques cognitives, émotionnelles, matérielles du travail créateur<sup>11</sup>. D'un dialogue initial entre notre programme de recherche et celui de chercheurs en critique génétique (littéraire) à l'Institut des Textes et Manuscrits Modernes (IteM, UMR8132, CNRS / ENS), la conversation s'est élargie à de multiples disciplines, laboratoires, traditions académiques, dès que nous avons créé la conférence internationale « *Tracking the Creative Process in Music* », qui rassemble tous les deux ans une communauté pluridisciplinaire en constante évolution (à Lille en 2011, Montréal 2013, Paris 2015, Huddersfield 2017, Lisbonne 2019).



Visuel de la conférence *Tracking the Creative Process in Music*, 3e édition (Paris, 2015)

En dix ans, les objets et leurs approches ont radicalement changé : l'heure est désormais à l'ethnographie des techniques d'enregistrement discographique en studio, à l'agentivité des instruments de musique ou, encore, à la psychologie culturelle des processus distribués de création dans l'improvisation et la musique de film. Au sein de l'équipe, la composition musicale est devenue un thème parmi beaucoup d'autres : influence des organismes commanditaires sur les processus de création<sup>12</sup>, interrelations entre avant-gardes artistiques et extrémismes politiques<sup>13</sup>, émergence de nouvelles professions musico-techniques<sup>14</sup> ou encore psychoacoustique des modes de jeux instrumentaux innovants<sup>15</sup>. Ainsi, l'expression « Analyse des pratiques musicales » a-t-elle perdu sa connotation militante pour désigner un point nodal d'articulation entre musicologie et sciences humaines et sociales, libérant un espace pour de nouveaux territoires en cours d'exploration : l'improvisation musicale comme action conjointe<sup>16</sup>, l'épistémologie de la recherche en art, les pragmatiques de la notation musicale, l'histoire culturelle des sciences et technologies du son.

**contact&info**

▶ Nicolas Donin  
Nicolas.Donin@ircam.fr

▶ Pour en savoir plus  
<https://www.stms-lab.fr/team/analyse-des-pratiques-musicales/>  
<http://apm.ircam.fr>

10. Ce fut l'objet du programme collectif « Musicologie des techniques de composition contemporaine » (financé par l'Agence Nationale de la Recherche). Voir à ce sujet le film réalisé par Benoît Martin et François-Xavier Féron.

11. Donin N. 2017, « L'art comme faire », *Encyclopédie d'analyse des activités* (Jean-Marie Barbier et Marc Durand, eds.), Presses Universitaires de France : 597-615.

12. Fryberger A. et Lorenzon M. 2016, « Risky Gifts and Uncertain Business: A Discussion of Results from a Survey on Commissioning in New Music », in *Circuit: Musiques contemporaines*, Volume 26, n°2 : 39-50.

13. Fenevou L. 2018, *De lave et de fer. Une jeunesse allemande : Helmut Lachenmann*, Éditions MF.

14. Zattra L. et Donin N. 2016, « A questionnaire-based investigation of the skills and roles of Computer Music Designers », *Musicae Scientiae*, vol. 20, n° 3 : 436-456.

15. Féron F-X. et Guastavino C. 2018, « Étudier la musique sous toutes ses formes : la démultiplication des approches scientifiques en musicologie », *Histoire de la recherche contemporaine*, tome VII n°1 : 40-49.

16. Canonne C. et Aucouturier J-J. 2016, « Play Together, Think Alike : Shared Mental Models in Expert Music Improvisers », *Psychology of Music*, 44/3 : 544-558.

# TROIS QUESTIONS À...

## Alexis Pierrard, bénéficiaire d'un contrat doctoral avec mobilité internationale de l'InSHS

Chaque année, depuis 2013, l'InSHS ouvre un appel à proposition de sujet de thèse pour l'attribution de quatre contrats doctoraux avec mobilité internationale. Le dossier de soumission est constitué par un encadrant habilité à diriger des thèses dans une école doctorale en France et membre d'une unité de recherche en France dont le CNRS est tutelle ou cotutelle. La mobilité internationale du doctorant ne peut se faire que dans une des unités du CNRS à l'étranger. Toutes les disciplines des sciences humaines et sociales sont éligibles. Alexis Pierrard, docteur en sciences du langage, titulaire d'un Master 2 en phonétique et phonologie, a bénéficié de ce dispositif entre 2014 et 2017. Pour l'InSHS, il nous explique ce que lui a apporté cette opportunité.

### Comment avez-vous connu ce dispositif et pensez-vous qu'il soit nécessaire d'avoir un profil particulier pour y postuler ?

Dans le courant de l'année 2014, alors que je réalisais mon Master 2 à l'Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées (ILPGA) de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, Dan Savatovsky, directeur de l'École Doctorale Langage et langues (ED268), a diffusé l'appel à candidature de l'InSHS pour un contrat doctoral de mobilité internationale auprès des différents directeurs de recherche. Cet appel a alors été relayé comme il se doit et m'est parvenu via la liste de diffusion de mon laboratoire, le [Laboratoire de Phonétique et de Phonologie](#) (LPP, UMR7018, CNRS / Université Sorbonne Nouvelle Paris 3). Il m'a semblé que ce contrat correspondait plutôt bien au projet de thèse que j'étais alors en train de concevoir et j'ai donc décidé de tenter ma chance.

Un certain profil est évidemment nécessaire pour y postuler car l'une des caractéristiques fortes de ce contrat est le fait de séjourner dans une unité de recherche à l'étranger au minimum vingt mois sur les trente-six que compte le contrat doctoral. Il faut donc être prêt à passer autant de temps à l'étranger et que cela soit motivé par le thème de recherche et les méthodes employées par le doctorant. Cela peut être très positif dans un cas comme le mien où le travail de terrain occupait une place centrale dans le projet de recherche. En effet, il s'agissait d'une étude de dialectologie du réseau dialectal quechua bolivien méridional requérant de nombreuses enquêtes auprès de locuteurs sur un espace équivalant environ à la moitié de la France métropolitaine ; il était important d'avoir un ancrage en Bolivie et de pouvoir aller et venir sur l'ensemble de ce territoire.

En revanche, cela éloigne du laboratoire d'origine et des différents événements scientifiques et séminaires de recherche réalisés en France ; cela empêche également de prendre des charges de cours et d'accumuler de l'expérience d'enseignement, par exemple. Une relation de confiance doit, de plus, s'établir entre le doctorant et son directeur de recherche car les réunions de visu sont inévitablement plus rares que dans le cadre d'un contrat doctoral plus classique. Cela étant dit, les moyens de communication actuels limitent grandement ce problème.

### Pouvez-vous nous dire ce que ce contrat doctoral vous a apporté ?

Les apports liés à ce contrat doctoral sont nombreux mais je pense pouvoir les résumer en trois points fondamentaux. Premièrement, comme pour tout contrat doctoral, c'est d'abord la chance inestimable de pouvoir se focaliser complètement sur ses recherches sans avoir à jongler avec un autre travail en parallèle. Un doctorant contractuel, par définition, fait de sa recherche son travail. Il se consacre donc presque exclusivement à son sujet et peut ainsi adopter un réel rythme de travail incluant des temps de relâche. Un doctorant non contractuel, quant à lui, va employer tout son temps

libre — soirées, week-ends, vacances — pouvant mener à une saturation qui guette toujours les jeunes chercheurs.

Ensuite, l'aspect mobilité de ce contrat m'a donné une grande liberté de mouvement et d'organisation. Étant personnellement basé à Cochabamba, au cœur de la Bolivie, je pouvais effectuer mes enquêtes de terrain assez facilement dans l'ensemble de l'espace quechuaphone sur lequel je travaillais. J'ai, dans un premier temps, effectué un séjour de quatorze mois en Bolivie au cours duquel j'ai réalisé des entretiens auprès d'une trentaine de locuteurs en différents points des Départements d'Oruro, de Potosí, de Chuquisaca et de Cochabamba. Cela m'a permis d'affiner ma problématique et de recentrer mes recherches sur un réseau dialectal avec des enquêtes à maillage plus serré. Lors d'un deuxième séjour de six mois, je me suis rendu à de nombreuses reprises en différentes localités du Valle Alto de Cochabamba où j'ai pu interviewer environ soixante-dix locuteurs. Les données collectées lors de ce deuxième séjour sont au cœur des analyses proposées dans ma thèse.

Enfin, grâce à mon rattachement à l'[Institut Français d'Études Andines](#) (IFEA, Umifre 17, composante de l'unité Amérique Latine, USR3337, CNRS / MEAE) et à sa branche bolivienne, j'ai eu l'occasion d'échanger avec plusieurs jeunes chercheurs français travaillant dans différents domaines des sciences humaines sur le territoire bolivien. Cette dimension communautaire me semble également très importante dans la mesure où elle élargit les perspectives et crée une dynamique de recherche interdisciplinaire.

### Quels conseils donneriez-vous à une personne qui hésiterait à postuler sur un contrat doctoral à l'étranger ?

Hormis les quelques désavantages évoqués plus haut — éloignement des séminaires de recherche, pas de charge de cours, moins de rencontres avec le directeur de recherche —, je ne vois que des avantages et aucune raison d'hésiter à postuler. Au risque de me répéter, ce contrat permet de travailler à plein temps sur sa recherche sans autre préoccupation. Il permet de passer au minimum vingt mois dans une région du monde qui nous passionne et de connaître de jeunes chercheurs travaillant sur la même région que nous, tout en étant intégré à l'une de ces grandes institutions que sont les Instituts français de recherche à l'étranger (Umifre). Ce contrat doctoral s'est avéré être une incroyable opportunité pour moi et la réalisation de mon projet de recherche. Je recommanderais donc vivement à un(e) masterant(e) souhaitant poursuivre en Doctorat de se demander si la réalisation de son projet de recherche profiterait d'une mobilité internationale de longue durée et d'en discuter avec son éventuel futur directeur de recherche.

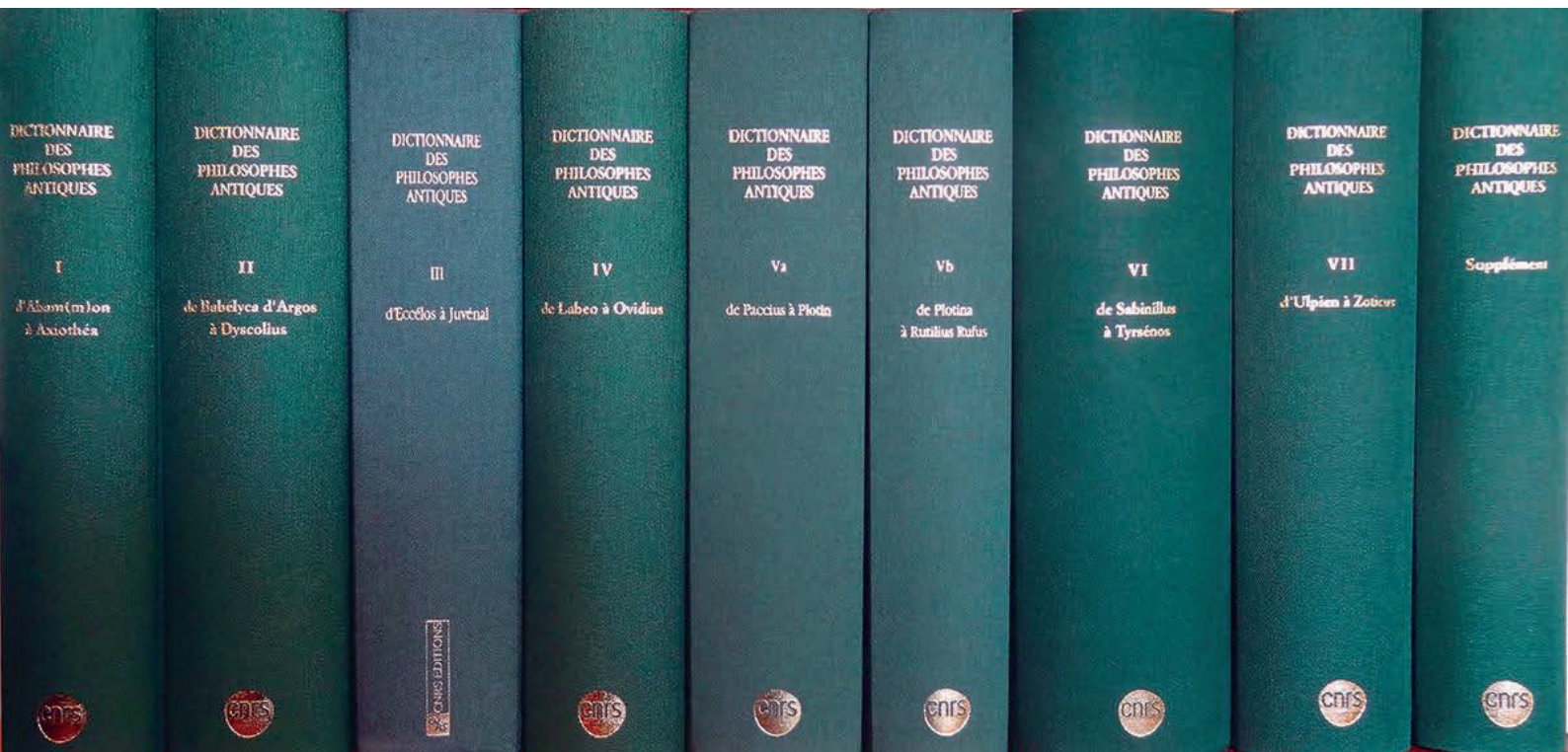
contact&info

► Alexis Pierrard, LPP  
[alexis.pierrard@netcourrier.com](mailto:alexis.pierrard@netcourrier.com)



## Richard Goulet, du collectionneur de philosophes au créateur du *Dictionnaire des philosophes antiques* : l'œuvre d'une vie

*Richard Goulet est directeur de recherche émérite au CNRS. Recruté en 1976 au Centre Jean Pépin (UMR8230, CNRS / ENS Paris), auteur prolifique, il a édité, traduit et commenté des textes anciens importants et parfois peu connus et a collaboré aux travaux collectifs des membres de l'unité. Il a publié de nombreuses études sur les Vies de philosophes de l'antiquité tardive, la prosopographie des philosophes, la logique et la physique stoïciennes, le conflit idéologique entre hellénisme et christianisme, les aspects matériels et institutionnels des écoles philosophiques au Bas-Empire ou encore la conservation et la transmission des textes philosophiques grecs. Richard Goulet a créé en 1993 le programme informatique qui fut utilisé jusqu'à ces dernières années par les différentes rédactions de L'Année philologique, pour la saisie et la gestion des données, la production du livre imprimé annuel et l'exportation des données vers la banque de données accessible sur Internet.*



Collection complète du *Dictionnaire des philosophes antiques* © Richard Goulet

Le septième et dernier tome du *Dictionnaire des philosophes antiques* (DPhA) est paru au début de l'année dernière. Pouvez-vous nous présenter ce dictionnaire, nous rappeler quels en sont l'objet, la forme et les spécificités ?

Il s'agit d'un dictionnaire consacré aux philosophes ou aux témoins importants de la tradition philosophique grecque et romaine, des Présocratiques aux derniers Néoplatoniciens du VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Ce projet a été lancé en 1981, le premier tome (lettre A) est paru en 1989 et le dernier en 2018. Il comprend sept tomes — dont le cinquième en deux parties — et un supplément. C'est le résultat de la collaboration bénévole de 231 universitaires et chercheurs originaires de vingt pays différents.

Il faut tout de suite préciser que le but de cette entreprise n'était pas de présenter les idées philosophiques des différents philosophes. Il existe de nombreux ouvrages qui font cela excellemment pour des lectorats de niveaux divers et il s'en publie de

nouveaux chaque année. On y traite généralement au maximum d'une cinquantaine de noms pour lesquels nous disposons d'une information suffisante. Le DPhA entend plutôt regrouper tous les philosophes grecs ou romains connus par des sources littéraires, des inscriptions ou des papyri, soit 2491 noms ; il fait aussi une place à quelques centaines de témoins importants de la tradition philosophique dans l'antiquité qui n'étaient pas eux-mêmes philosophes, mais qui nous renseignent sur ce mouvement qui a traversé toute la société antique.

C'est donc un ensemble de 2970 notices couvrant 9340 pages, complété par des tables (index des noms propres : 8590 entrées ; index des mots-vedettes figurant dans les titres d'ouvrages des philosophes ; index des textes ayant fait l'objet dans l'antiquité de travaux érudits : éditions, commentaires, paraphrases, traductions, etc.). On y trouve également des notices sur les vestiges archéologiques des grandes écoles philosophiques, ainsi que des statistiques sur les philosophes recensés (par écoles, par siècles,



Theon de Smyrne (Musée du Capitole)

par régions d'origine, de formation ou d'activité, etc.). Pour chaque philosophe, l'article signale toutes les indications biographiques ou chronologiques importantes, énumère tous les titres d'ouvrages philosophiques, conservés ou seulement attestés, et recense les éditions, traductions, commentaires, lexiques, bibliographies, études d'orientation et autres travaux érudits nécessaires à une recherche de première main.

### Pourquoi avoir entrepris une telle démarche et comment s'est structuré votre travail autour de cet ouvrage durant plus de trente ans ?

L'idée d'un tel dictionnaire m'est venue dès mon entrée au CNRS, alors que je préparais une étude sur le concept de sympathie cosmique dans la philosophie antique. Je devais en principe lire tous les textes grecs et latins susceptibles de me fournir des développements sur cette question, mais il n'y avait pas encore à l'époque, vers 1976-1978, d'instrument comme le *Thesaurus Linguae Graecae* de l'Université de Californie à Irvine, ou son équivalent latin, la *Library of Latin Texts* accessible sur le site de Brepols, qui peuvent en quelques secondes vous fournir toutes les occurrences d'un terme ou d'une expression — à défaut d'un concept — dans la littérature antique. Il n'y avait même pas de liste ou de répertoire pouvant orienter un étudiant dans ce corpus mal défini de la littérature philosophique conservée ou au moins attestée par des fragments ou des témoignages. L'historien de la philosophie était comme un chimiste sans table des éléments ou comme un géographe sans atlas.

C'est à la création d'un tel outil que j'ai donc voulu m'attaquer. Je me suis alors lancé dans le dépouillement d'innombrables sources historiques ou philosophiques, mais aussi d'encyclopédies (comme les 83 tomes de la *Pauly-Wissowa*), de prosopogra-

phies spécialisées et d'histoires de la philosophie, pour constituer des listes de noms qui méritaient d'être pris en compte. Assez rapidement, j'ai pu associer à ce travail préparatoire des collègues comme Bernadette Puech ou Tiziano Dorandi qui avaient rassemblé une documentation semblable respectivement dans le domaine de l'épigraphie et de la papyrologie. Les listes de noms à traiter ne cessaient de croître jusqu'à atteindre près de 3000 noms, ce qui était beaucoup par rapport aux 600 noms répertoriés dans la plus ambitieuse histoire de la philosophie alors disponible.

Au départ, nous pensions publier un seul volume pour traiter un tel corpus et j'ai commencé par mettre à contribution de nombreux chercheurs et universitaires, français et étrangers, pour qu'ils rédigent des notices sur ces philosophes. C'est ce qu'ils ont commencé à faire rapidement et j'avais au milieu des années 1980 des notices qui allaient jusqu'aux dernières lettres de l'alphabet. Mais l'abondance du matériel à traiter nous a contraints à avancer lettre par lettre, en essayant de ne pas oublier trop de noms, et, en 1989, nous avons pu publier un premier tome qui comprenait plus de 500 philosophes dont le nom commençait par A.

### Pouvez-vous nous dire quel fut votre parcours au CNRS et en quoi l'institution vous a aidé dans la réalisation de ce travail colossal ?

Ce projet ne s'est pas développé dans le cadre d'un programme de recherche subventionné, si ce n'est que j'ai pu disposer, dans les premières années, de crédits CNRS alloués à ce qu'on appelait alors une Recherche Coopérative sur Programme (RCP 674 : *Clavis Philosophorum Antiquorum*) pour acheter quelques ouvrages de référence et un premier ordinateur personnel. Le CNRS a également affecté pendant quelques années un ingénieur travaillant à mi-temps pour le projet. Il est évident que je n'aurais pas pu concevoir et réaliser ce projet sans disposer du statut de chercheur au CNRS et sans avoir été soutenu par un environnement scientifique privilégié.

J'ai fait toute ma carrière comme membre d'une unité propre de recherche (fondée en 1969 par le philosophe Jean Pépin, qui était très attaché à ce statut!) regroupant des historiens de la philosophie antique et engagée dans des projets bibliographiques majeurs dont *L'Année philologique* (dirigée alors par Pierre-Paul Corsetti), la *Bibliographie Platonicienne* (Luc Brisson), le *Bulletin Augustinien* (Goulven Madec), puis par la suite le *Répertoire des sources philosophiques de l'Antiquité* (Martine Vidoni puis Pénélope Skarsouli). Plusieurs chercheurs étaient directeurs de revues ou de collections scientifiques. C'était une équipe homogène, très soudée, qui se retrouvait tous les mois autour de l'édition, la traduction et le commentaire de textes importants du néoplatonisme. Nous accueillions régulièrement de jeunes chercheurs étrangers qui sont aujourd'hui devenus des spécialistes internationalement reconnus dans leur domaine. Nous disposions d'une riche bibliothèque spécialisée et étions associés sur place, dans le cadre d'une Fédération de recherche, à d'autres équipes travaillant dans des domaines voisins (histoire de la philosophie et des sciences arabes, histoire des monothéismes, histoire du livre médiéval, etc.). Parmi l'ensemble des collaborateurs du *DPhA*, une cinquantaine étaient des chercheurs ou des ingénieurs du CNRS.

1. Le Centre Jean Pépin est devenu en 2015 une unité mixte de recherche, à double tutelle CNRS / ENS Paris.

Ce dictionnaire doit tout à la disponibilité de tant de collègues à participer à cette entreprise en communiquant au monde de la recherche les connaissances qu'ils avaient accumulées dans leurs domaines d'expertise et à consacrer des mois de travail, parfois des années, à rédiger les notices les plus complètes possibles. Ce dictionnaire est le résultat d'une collaboration amicale et totalement bénévole entre historiens de la philosophie antique, philologues et historiens œuvrant dans les études orientales (littératures arménienne, géorgienne, syriaque, arabe, hébraïque et autres), byzantines, médiévales, en archéologie, épigraphie, papyrologie, iconographie, etc. Même les notices les plus courtes ont leur importance, mais certains rédacteurs ont produit de véritables monuments de science. Plusieurs collègues ont accompagné le projet du début à la fin en rédigeant de nombreuses notices sur leurs domaines de compétences.

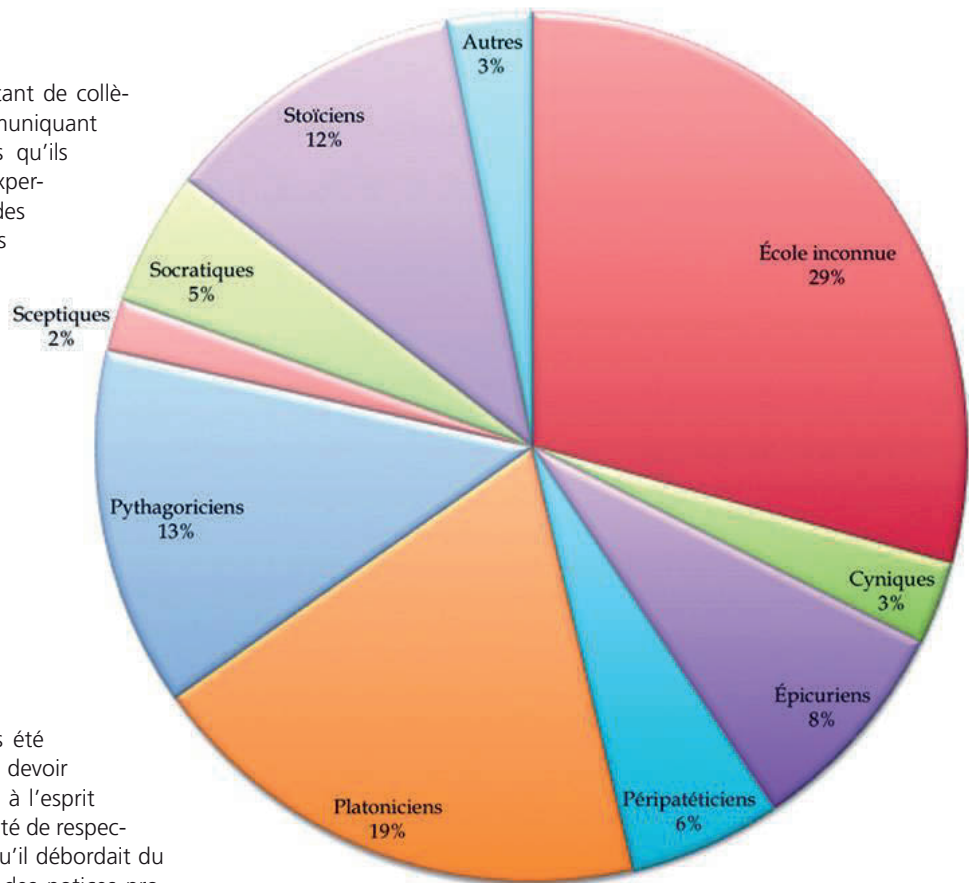
La collaboration avec les rédacteurs a toujours été excellente. Il m'est arrivé deux ou trois fois de devoir refuser des notices qui ne correspondaient pas à l'esprit de l'entreprise, mais la plupart du temps, j'ai tenté de respecter le travail fourni par les auteurs, même lorsqu'il débordait du cadre prévu. Le pire fut d'attendre vainement des notices promises qui n'arrivèrent jamais et que j'ai dû me résoudre à écrire moi-même ou d'autres qu'il a fallu reporter de tome en tome ou de supplément en appendice... Mais, comme je gardais la main sur la mise en page de l'ouvrage jusqu'à la dernière minute sans dépendre du travail de composition d'un imprimeur, ces notices pouvaient souvent être intégrées *in extremis*.

### Avec ce dictionnaire, vous remplissez un rôle de transmission des savoirs et des connaissances. Quel public cherchez-vous à toucher ?

Ce dictionnaire n'a jamais été conçu comme un ouvrage de vulgarisation, ainsi qu'il en existe maintenant beaucoup pour la philosophie antique. C'est un instrument de recherche destiné aux chercheurs, aux universitaires et à leurs étudiants. On le trouve dans la plupart des bibliothèques universitaires à travers le monde, mais le tirage et les chiffres de vente n'ont jamais explosé... Quatre tomes épuisés ont toutefois dû être réimprimés pour accompagner la parution du tome VII. Concernant les étudiants, j'espère qu'ils peuvent trouver dans ces notices la base d'une étude de première main sur ces philosophes. J'ai toujours éprouvé de la fierté et de la joie lorsque certains m'ont dit avoir trouvé dans le *DPhA* le sujet de leur thèse de doctorat.

### En quoi la prise en compte de ces milliers de noms de philosophes peut-elle changer la façon d'aborder l'histoire de la philosophie ?

Par son format même, ce dictionnaire invitait à aborder la philosophie antique d'une façon un peu différente. Elle fut longtemps étudiée par des philosophes qui s'intéressaient à l'histoire des idées ou bien par des philologues qui cherchaient à éditer et traduire des textes transmis par la tradition manuscrite. La philosophie comme mouvement social dans le monde antique, l'activité professionnelle quotidienne du philosophe, l'organisation des écoles philosophiques ou l'impact des idées philosophiques sur la société

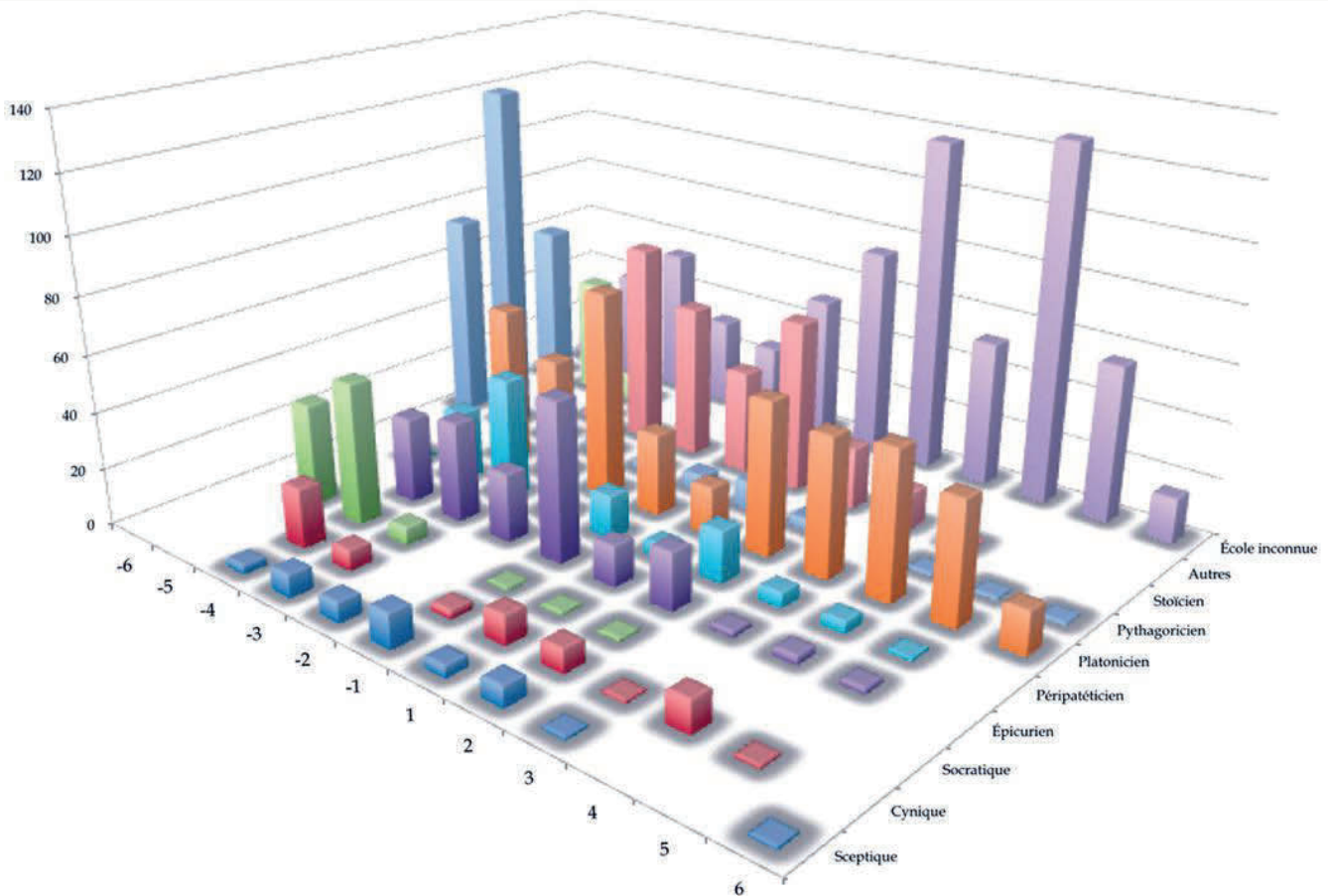


Répartition des philosophes par écoles

grecque et romaine n'ont pas donné lieu à une vaste production scientifique. De ce point de vue d'une histoire de la tradition philosophique dans l'Antiquité, le fait que dans une région aussi reculée que Telmessos en Pisidie un citoyen dont le nom n'a même pas été conservé ait été identifié sur une inscription funéraire comme *Platonikos philosophos* n'est pas moins instructif qu'un traité philosophique et montre que le statut de philosophe était reconnu dans toutes les cités de l'Empire.

Une base de données qui a accompagné la préparation des tomes successifs a également permis de dégager de nombreuses données statistiques concernant l'histoire des principales écoles de siècle en siècle, les lieux d'origine, de formation ou d'activité des philosophes, leur engagement dans la vie civique ou politique, leur activité littéraire, notamment en tant que commentateurs, etc. Ces statistiques ont donné lieu à des tableaux ou des graphiques publiés dans *l'Epimetrum* du dernier tome. Le plus intéressant est peut-être un graphique qui présente le nombre de philosophes connus par écoles et par siècles. On y voit des périodes où certaines écoles sont fortement représentées (peut-être à cause simplement de la documentation qui nous est aujourd'hui accessible), mais surtout une disparition finale de toutes les écoles autres que l'école (néo-)platonicienne.

Cette approche du mouvement philosophique dans l'antiquité doit beaucoup à l'enseignement de Pierre Hadot à la V<sup>e</sup> section de l'École Pratique des Hautes Études dans les années 70. Dans son séminaire, nous avons étudié beaucoup de textes (Augustin, Plotin, Épicure, Marc-Aurèle), mais aussi abordé des problèmes qui ont inspiré mon projet : le statut des écoles philosophiques à l'époque hellénistique, la philosophie comme mode de vie, les exercices spirituels, les titres d'ouvrages de Chrysippe relatifs à la logique, les rapports entre dialectique et rhétorique, etc. Lorsque



Philosophes par écoles et par siècles (version simplifiée)

J'ai envisagé de lancer mon projet, Pierre Hadot a soutenu activement mes démarches et accepté d'y collaborer en rédigeant notamment la préface du premier tome.

### Quelle est l'importance de ces listes d'innombrables traités philosophiques aujourd'hui totalement disparus ?

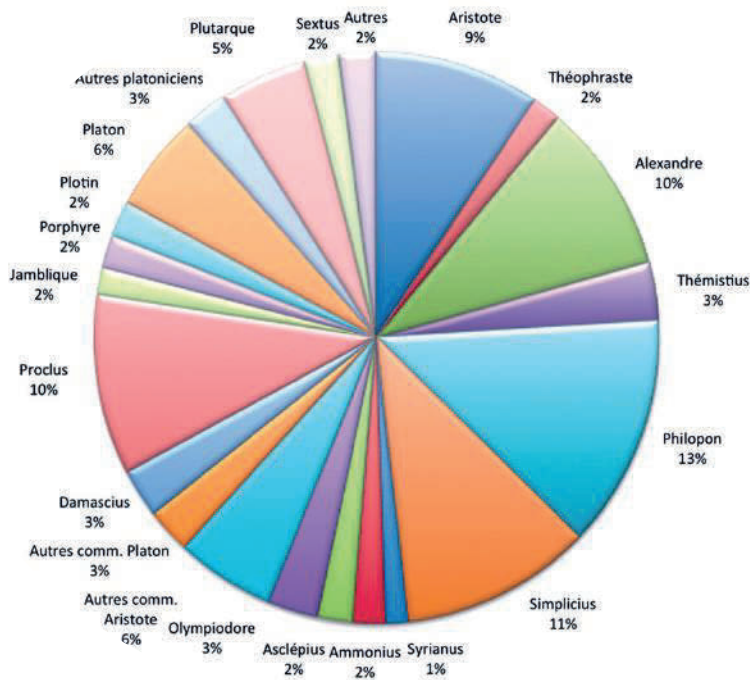
Ce dictionnaire permet en effet de mettre en perspective le corpus de textes philosophiques conservés par rapport à la masse d'ouvrages philosophiques attestés mais disparus. J'ai estimé que le corpus des œuvres philosophiques grecques conservées correspondait à environ 30 000 grandes pages du format de l'édition de Berlin des Commentateurs grecs d'Aristote. C'est beaucoup. Mais les sources antiques prêtent à Chrysippe 705 livres, à Épicure 300 rouleaux, à l'un de ses disciples à peine connu 400 livres... De toute cette production, le taux de conservation en tradition directe — c'est-à-dire si l'on ne tient pas compte des citations chez des auteurs plus récents ou des textes miraculeusement préservés sur des papyri — avoisine 0 %. Il est intéressant de comprendre ce qui a été conservé, ce qui a disparu, et surtout pour quelle raison et dans quels milieux on a jugé bon de transcrire ces textes et ainsi de les transmettre aux siècles postérieurs. À nouveau, des statistiques sont possibles et les conclusions sont stupéfiantes : la plus grande partie de la littérature philosophique a disparu (celle des Présocratiques, des Socratiques, des Épicuriens, des Stoïciens, etc.), sauf un ensemble de textes qui étaient encore lus, copiés et étudiés dans le milieu de l'école (néo-)platonicienne de la fin de l'antiquité, la seule qui ait survécu, après avoir intégré d'ailleurs une grande partie de l'enseignement d'Aristote, c'est-à-dire les ouvrages de Platon et Aristote, de leurs disciples et de leurs commentateurs. Cet ensemble correspond à environ 95 % du corpus de textes philosophiques grecs conservés. Tous ces

ouvrages ne représentent qu'une infirme partie de la littérature philosophique attestée par des témoignages antiques, pour ne rien dire d'une production sans doute encore plus considérable disparue sans laisser de trace. Ce sont les vestiges de toute cette littérature disparue que les notices du *DPhA* essaient de répertorier et les listes bibliographiques transmises par les sources antiques ont dans cette perspective une importance considérable.

Dans la notice consacrée à Chrysippe, Pierre Hadot a justement donné un commentaire très érudit de la liste des œuvres de ce philosophe stoïcien partiellement conservée par Diogène Laërce. À certains titres, on peut rattacher des fragments chez des auteurs plus récents. On peut donc se faire une idée, grâce aux titres ainsi répertoriés, d'un nombre considérable de chapitres de l'enseignement philosophique, de thèmes (l'exil, la flatterie, la royauté, etc.), de concepts, de formats (commentaires, protreptiques, manuels, lexiques, etc.), qui élargissent notre connaissance du domaine de réflexion des différentes écoles philosophiques dans l'antiquité et de leurs méthodes de travail. Chaque tome du *DPhA* contient d'ailleurs un index de tous les mots-vedettes (grecs, latins ou français) qui apparaissent dans les titres d'ouvrages philosophiques attestés. Il faut savoir qu'à côté des dialogues de Platon ou des traités d'Aristote que l'on étudie à l'Université, il y a quelques certaines d'œuvres conservées presque jamais prises en compte.

### Votre corpus s'arrête à la fin du VI<sup>e</sup> siècle de notre ère. Pourquoi prenez-vous en compte la tradition byzantine ou orientale de ces textes philosophiques ?

Un autre apport déterminant de ce dictionnaire est en effet d'avoir pris en compte la survie des textes philosophiques dans la tradition orientale (syriaque, arabe, arménienne, géorgienne,



Textes philosophiques grecs conservés en tradition directe

hébraïque, etc.) et, en conséquence, d'avoir intégré dans le corpus à la disposition des historiens de la philosophie des textes qui parfois n'ont pas été transmis en grec. La barrière linguistique et la diversité des cadres socio-culturels ont entraîné, à l'intérieur de l'université, une nette séparation entre les études sur l'antiquité classique et les études portant sur le monde arabo-musulman. Mais, du point de vue de l'histoire des sciences et de la philosophie, le prolongement de la tradition antique et la survie des textes ne sont pas moins visibles au Proche-Orient que dans le moyen-âge byzantin. C'est un domaine de recherche qui s'est beaucoup développé depuis quelques décennies — des notices importantes d'orientalistes collaborateurs du *DPhA* ont contribué à ce développement — et nous tentons de faire systématiquement le point sur l'état des éditions et les tendances de la recherche. En revanche, nous ne traitons pas de la « réception » de ces textes, c'est-à-dire de l'histoire des idées que les philosophes arabes par exemple ont pu développer à partir de la lecture de ces ouvrages.

### À l'issue de cette gigantesque entreprise, quel bilan pourriez-vous faire ? Quelles évolutions avez-vous pu ressentir depuis la rédaction du premier tome et à quelles difficultés avez-vous été confronté ?

Après coup, je réalise qu'entreprendre seul un tel travail était très risqué. De nos jours on aurait certainement cherché à créer une structure de recherche européenne, avec du personnel qualifié, des moyens techniques, un planning et un budget bien défini. Un collègue anglais, rencontré à la Fondation Hardt, m'a dit un jour qu'il imaginait derrière cette publication un immeuble et tout un personnel technique et administratif. En réalité, c'était plutôt une activité personnelle secondaire, passionnante bien qu'épuisante, d'autant plus qu'il me fallait non seulement définir les entrées pertinentes et leur trouver des rédacteurs compétents, souvent rédiger moi-même les notices, mais aussi réviser scientifiquement et harmoniser le contenu et la forme, y compris typographique, de ces notices, souvent les traduire depuis l'anglais, l'allemand ou l'italien, mettre en page et indexer le contenu de chaque tome, de façon à soumettre à l'éditeur un fichier PDF *camera ready*. J'ai heureusement trouvé tout au long du projet une maison d'édition, *CNRS Éditions*, qui m'a toujours soutenu, malgré le rythme

fort irrégulier selon lequel j'étais en mesure de fournir les tomes successifs.

Je n'ose pas imaginer ce qu'aurait été ce travail sans la disponibilité des micro-ordinateurs et des nouvelles techniques d'édition qu'ils ont autorisées. J'ai encore des dossiers de lettres manuscrites, des copies carbone de lettres envoyées, des notices tapées à la machine et même écrites à la main. Au début, je fréquentais les salons d'informatique à la recherche d'un outil approprié qui n'existait pas encore. Puis, au printemps 1984, je suis allé à une présentation du nouveau *Macintosh* d'Apple. Nous n'aurions pas fait grand-chose avec ce premier appareil qui n'avait même pas de disque dur et ne disposait que d'un lecteur de disquettes de 400 K qui devait loger le système, le traitement de texte et les documents, mais il m'a suffi de constater qu'on pouvait avoir, plutôt que des lettres, des dessins de locomotive ou d'autres objets (dans la police *Cairo* de l'époque) pour comprendre que nous pourrions rapidement dessiner nos propres polices de caractères pour le grec ou l'hébreu. Ce que j'ai pu faire quelques mois plus tard. Dès 1989, notre premier tome fut fourni *camera ready* à l'éditeur.

L'autre innovation technologique fut bien sûr Internet, avec la possibilité de communiquer instantanément avec nos rédacteurs d'un bout à l'autre de la planète et d'avoir accès à des corpus de textes grecs et latins, ainsi qu'à des bibliographies spécialisées.

Entre le projet de 1981 et les neuf volumes finalement publiés de 1989 à 2018, il y a eu un élargissement considérable du corpus, mais aussi une modification en profondeur des exigences et des méthodes de travail chez les historiens de la philosophie antique, devenus de plus en plus spécialisés, ainsi qu'un déploiement inattendu d'outils informatiques et de sites documentaires facilement accessibles.

### Imaginez-vous une suite à ce travail titanesque et si oui quelle forme cela pourrait-il prendre ?

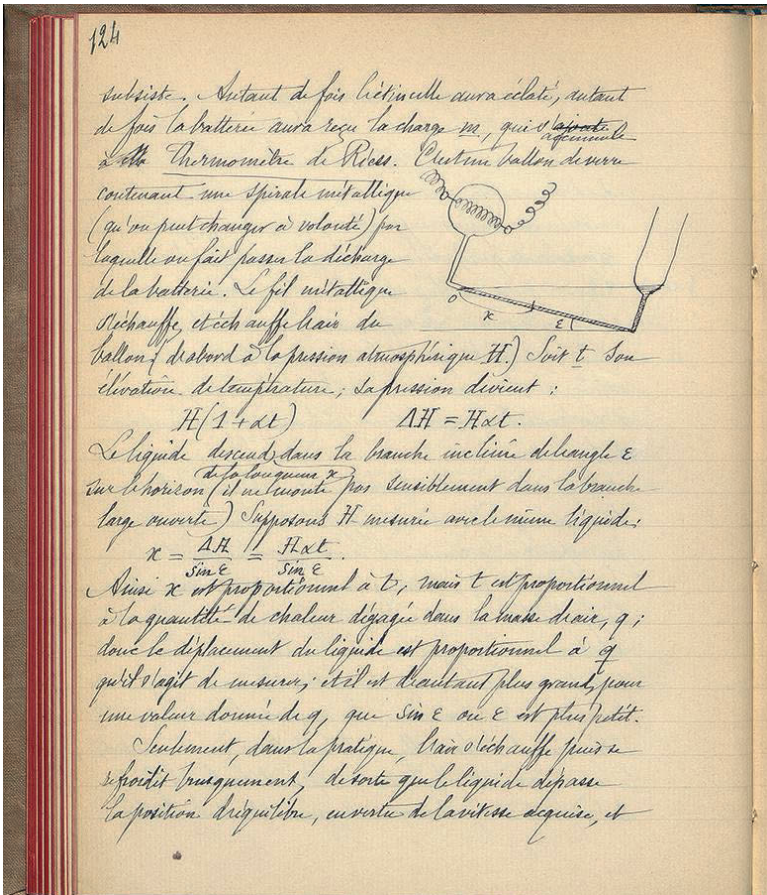
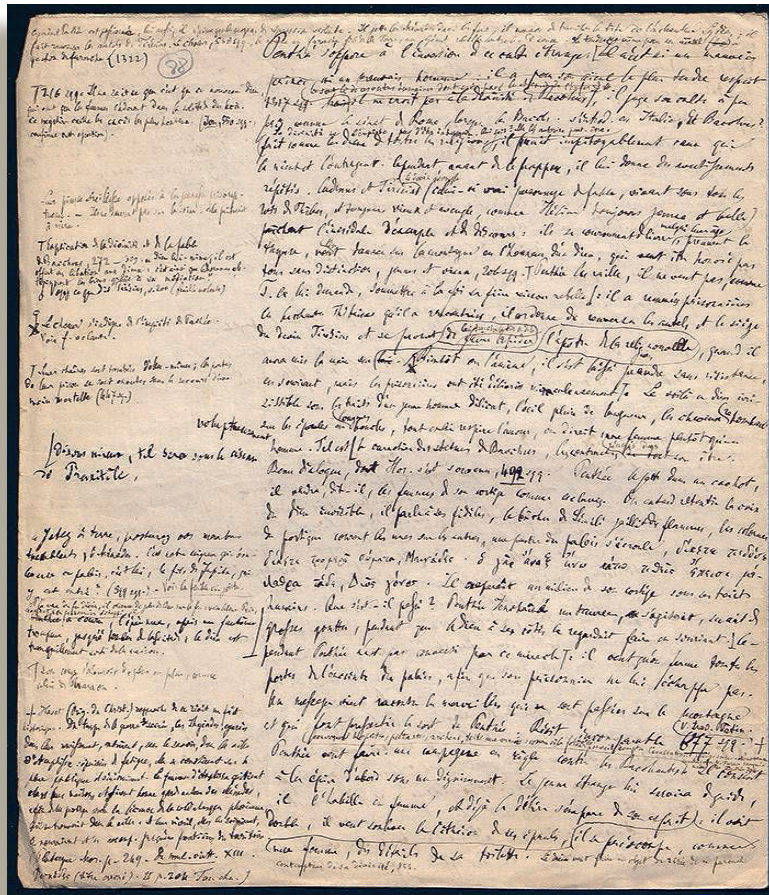
Ajouter des suppléments à cette entreprise ne servirait qu'à en compliquer la consultation. Il est certain qu'un tel outil de recherche ne sert qu'à être rapidement dépassé et de nombreuses notices qui ont été rédigées il y a plus de 30 ans, parfois dans un esprit un peu moins ambitieux, devraient aujourd'hui être mises à jour ou refondues. De nouveaux noms apparaîtront certainement à la suite de fouilles archéologiques. Des oublis devront être réparés. C'est probablement dans le cadre d'un site Web dédié, reprenant la totalité des notices que l'on pourrait ainsi prolonger ce projet. Une version en ligne permettrait également de multiplier les points d'entrée dans le corpus : recherches par école philosophique, par période chronologique, par région géographique, par mots-vedettes des titres d'ouvrages philosophiques, par noms propres anciens. Des discussions sont en cours avec l'éditeur (*CNRS Éditions*) pour définir le cadre d'un tel projet et le modèle technique et commercial le plus adapté. Pour l'instant, je ne puis en dire davantage.

contact & info

► Richard Goulet,  
Centre Jean Pépin  
rgoulet@vjf.cnrs.fr

# OUTILS DE LA RECHERCHE

## Construire une plateforme d'édition de manuscrits et d'archives modernes avec un outil générique : l'expérience EMAN avec Omeka



À gauche : Ms 116. Henri Weil. *Euripide*, folio 88. À droite : Ms 122/1. Edmond Bouty. *Cours d'électricité et magnétisme*, 1, folio 124. Numérisation effectuée par la Bibliothèque des Lettres et Sciences humaines et sociales de l'ENS Paris.

La plateforme EMAN (Édition de manuscrits et d'archives numériques) est un outil de publication numérique de manuscrits et de fonds d'archives modernes. Lancée en 2015 et gérée au sein de l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM, UMR8132, CNRS /ENS Paris), EMAN regroupe, en février 2019, vingt-sept projets d'édition de corpus variés du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles allant de la « microédition » sur un corpus réduit jusqu'à la publication en masse de documents hétérogènes, avec transcription ou non. La typologie des sources éditées est très large, du manuscrit du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au document vidéo en passant par le livret d'opéra ou le scénario de BD. Les projets sont menés par une personne seule ou par une équipe, sur un temps long ou une période contrainte.

### Développer un outil ou utiliser une plateforme générique ?

Pour réaliser cette plateforme, sans équipe informatique structurée, le choix a été fait de ne pas créer un logiciel *ex-nihilo* et *ad-hoc*, ce qui aurait signifié des développements lourds et une maintenance hasardeuse. Nous avons choisi de nous baser sur un outil générique mais qui devait répondre aux impératifs de notre projet :

- ▶ éditer les documents avec des métadonnées qui respectent les normes et standards internationaux ;
- ▶ associer ces documents entre eux par une multiplicité de liens logiques, temporels et génétiques ;
- ▶ associer le document numérisé à sa transcription enrichie ;
- ▶ assurer l'interopérabilité des données pour l'archivage, la diffusion et le « moissonnage » dans une ouverture vers le web sémantique.

Cette plateforme doit être modulaire pour pouvoir être adaptable à différents projets d'éditions très différents par leur histoire, l'étendue de leur corpus et la diversité de leurs questionnements scientifiques.

### Choix d'Omeka

Nous avons choisi le logiciel Omeka. Ce système de publication spécialisé dans l'édition de bibliothèques numériques en ligne se situe à la croisée du système de gestion de contenus, de la gestion de collections et de l'édition d'archives numériques. Son développement est assuré par le Roy Rosenzweig Center for History and New Media de l'Université George Mason (États-Unis), qui était déjà le concepteur du logiciel bibliographique Zotero.

Le but des créateurs de l'outil était de permettre aux utilisateurs de « se concentrer sur le contenu et sur l'interprétation plutôt que sur la programmation ». Développé en langage ouvert<sup>1</sup>, il s'appuie sur une communauté de développeurs et d'utilisateurs venant de l'informatique, de l'édition, des bibliothèques, des musées et des sciences humaines.

Omeka permet de publier des contenus de façon simple et flexible. Son architecture de base est rudimentaire ; elle peut s'adapter aux besoins de chaque projet grâce à l'ajout d'extensions (*plugins*) et à l'utilisation de modèles visuels (*templates*). En revanche, pour assurer la pérennité et l'interopérabilité des données, le logiciel impose une structuration des métadonnées avec le schéma du *Dublin Core*, standard international pour l'échange de documents. À partir d'Omeka, on peut réaliser des développements spécifiques pour s'adapter au contexte et aux demandes. Il restait à adapter cet outil à nos besoins — et non l'inverse. Pour cela, nous avons mis en place une démarche éditoriale basée sur les possibilités du logiciel.

## Une démarche éditoriale

Nous éditons sur EMAN d'abord le document avec l'encodage minimal des quinze champs proposé par le *Dublin Core*. Cette contrainte initiale peut paraître réductrice pour décrire des objets aussi complexes que des manuscrits d'écrivains ou des vidéos d'opéra modernes, mais Omeka n'impose ce standard que pour pouvoir mieux travailler ensuite.

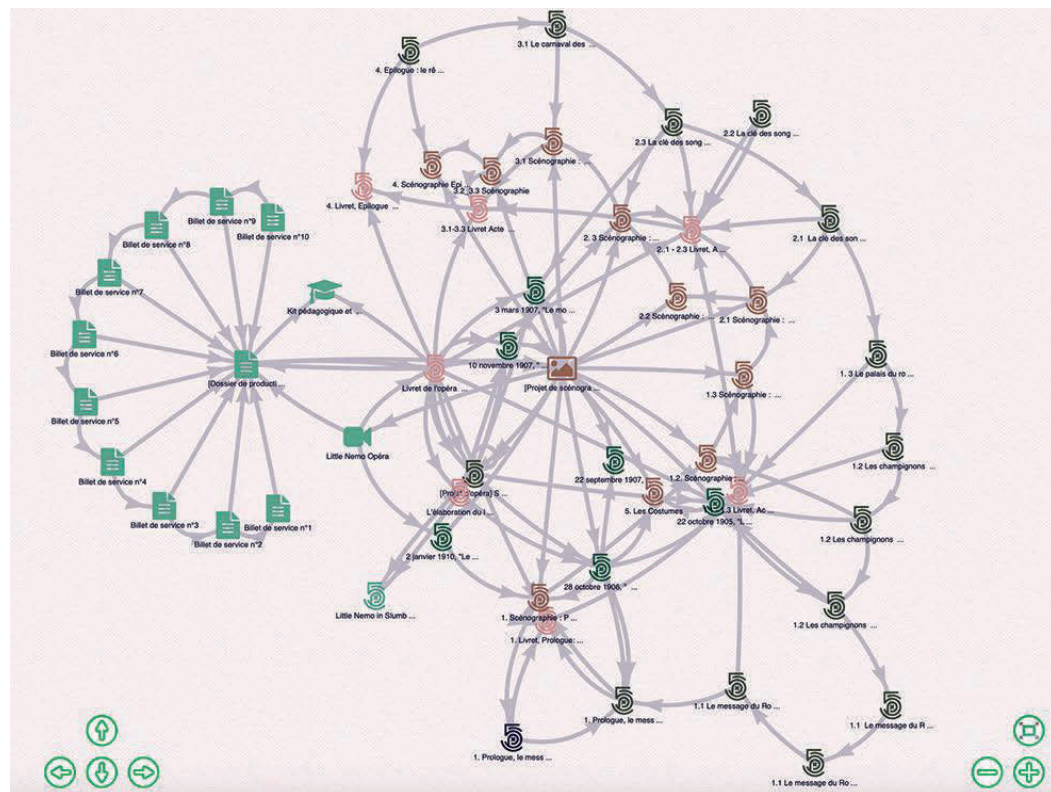
Avec Omeka, les chercheurs peuvent rajouter au *Dublin Core* des métadonnées descriptives ou analytiques. Cette possibilité de couche supplémentaire a fait le succès d'Omeka. Ainsi, après avoir rempli les champs *Dublin Core*, nous complexifions sur EMAN l'édition en rajoutant d'autres descripteurs, des relations, des analyses au fur et à mesure de l'avancement des travaux scientifiques mais aussi de la mise en place de l'outillage de la plateforme. Notre gestion de projet est de travailler par étape et d'éditer par strates les résultats. Omeka permet ce type de gestion.

La première et cruciale étape est celle de la modélisation des métadonnées. Cette modélisation repose sur les exigences scientifiques des chercheurs confrontées à l'expérience éditoriale numérique acquise au sein d'EMAN. Des regards documentaires et archivistes sont nécessaires pour réussir la bonne insertion des données sur la plateforme. Omeka favorise l'interdisciplinarité et l'évolution des projets.

Premier exemple : sur EMAN, le projet d'édition des *notes de cours* d'enseignants de l'ENS<sup>2</sup> concernait une numérisation en grande masse de plusieurs dizaines de milliers de pages décrites de façon minimale. Nous avons conçu une extension permettant de transcrire ces notes en utilisant les principes de la *Text Encoding Initiative* (TEI), tout en gardant une saisie intuitive par icône et menu. Cet outil a été ensuite mis à disposition des autres usagers d'EMAN et des utilisateurs d'Omeka.

Autre exemple : le projet *Les Sources génétiques de l'opéra* s'attache à l'étude de la genèse d'un opéra contemporain écrit à partir de la bande-dessinée *Little Nemo*<sup>3</sup>. Pour faciliter l'analyse, nous avons mis en place une typologie fine des relations entre les différentes sources multimédia ; plutôt que de donner à lire de longues listes d'items, nous avons développé une visualisation de ces relations par graphe dynamique. Cet outil de visualisation nécessite une adaptation d'autres modules Omeka et nous ne pouvons pas encore visualiser de façon complexe ces relations.

Enfin, avec Omeka, le chercheur peut effectuer de nombreuses actions sans faire appel à un informaticien ou à un savoir-faire informatique. Pour soutenir la prise en main de la logique éditoriale et des outils EMAN, nous avons gardé le principe d'Omeka qui consiste à tout faire réaliser en *wysiwyg* (« *what you see is what you get* »). Le travail s'effectue ainsi sur des formulaires et sans apprentissage de codes techniques. Il ne faut pas oublier que les personnes chargées d'introduire du contenu sur la plateforme ne sont pas des « encodeurs professionnels ».



Le graphe des relations entre les documents de l'opéra *Little Nemo* adapté d'une bande dessinée, projet *Sources génétiques de l'opéra*, plateforme EMAN

1. Omeka est conçu sur le quatuor traditionnel des logiciels libres : LAMP (Linux Apache MySQL Php).

2. Projet coordonné par Emmanuelle Sordet et Charlotte Dessaint, Bibliothèque des Lettres et Sciences humaines et sociales de l'ENS, Paris.

3. Projet en cours de construction et coordonné par Emmanuelle Bousquet (Université de Nantes) et Richard Walter (ITEM).

## Jusqu'où tordre l'outil ?

Notre dispositif éditorial ne modifie pas le logiciel Omeka. Le système est complété par des guides de recommandations et de saisies, des tutoriels et des ateliers collaboratifs hebdomadaires. Les projets sur EMAN doivent s'accaparer et adapter cet environnement en fonction des spécificités de leurs corpus et/ou des finalités de leurs études. Nous avons perfectionné Omeka sur certaines fonctions pour répondre à des besoins spécifiques des projets accueillis. Ces fonctions n'avaient pas été envisagées par les créateurs d'Omeka.

Mais l'utilisation d'une plateforme générique montre des limites pour l'exploitation scientifique : Omeka est d'abord une bibliothèque numérique, l'outil peut servir pour structurer, accompagner, pérenniser ou publier des données. Mais dès qu'il s'agit d'exploiter celles-ci, nous sommes amenés à faire des développements qui nécessitent une maintenance complexe. Il faut prendre conscience que le logiciel fait beaucoup mais pas tout ! Avec son usage d'Omeka, EMAN sert d'abord à constituer un corpus, quitte à considérer la plateforme comme une étape et à exporter son corpus ailleurs pour des besoins plus fins.

## Perspectives

Un outil comme Omeka permet de publier et de gérer des données hétérogènes dans un même espace virtuel, sans contrainte de taille ou de durée. Il faut accepter que cette publication ne représente qu'un état de la recherche et qu'elle est appelée à évoluer, à changer en fonction des dernières « trouvailles » comme des nouveaux outils de traitement. La plateforme EMAN veut être un représentant de ce type d'édition multi-usages. Elle s'est forgée à partir des potentialités d'Omeka, outil générique robuste utilisé par une large communauté. Notre plateforme ne fait pas tout mais permet d'envisager de nombreux usages avec ses données numériques.

## Situation d'Omeka en France

Aujourd'hui, de nombreuses bibliothèques — universitaires ou non — utilisent Omeka. Son usage est croissant dans les laboratoires de sciences humaines et sociales et dans les institutions, scientifiques ou culturelles, devant mettre à disposition des corpus ou des fonds d'archives. Omeka permet des discussions nouvelles entre bibliothèques, laboratoires de recherche et institutions chargées de conserver et de valoriser des fonds patrimoniaux. La [principale offre de service](#) sur Omeka est proposée par Huma-Num avec un paquet gérant une instance Omeka et la connectant à Nakala.

Une nouvelle version, Omeka S, a été lancée fin 2017. Par rapport à la version classique, elle propose une réécriture complète du logiciel, avec une orientation vers le web sémantique. Les concepteurs assurent de concert le développement et la maintenance pour ces deux variantes : Omeka Classic pour les projets de recherche et Omeka S pour les fonds de grandes institutions. Une initiative a été lancée pour rassembler les usagers francophones d'Omeka (Classic comme S), sur le site [Omeka.fr](http://Omeka.fr).

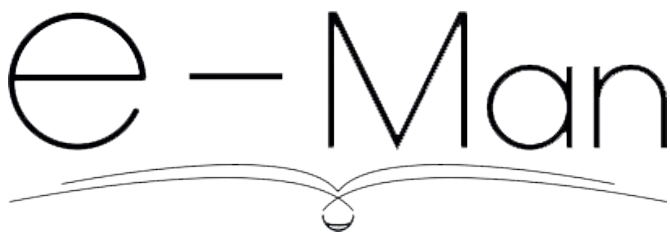
### contact&info

► Richard Walter,  
ITEM

[richard.walter@ens.fr](mailto:richard.walter@ens.fr)

► Pour en savoir plus

<https://eman.hypotheses.org/>





# VALORISATION

## La valorisation de la recherche en sciences humaines et sociales : une dynamique collaborative

Le pôle valorisation de la recherche, de l'innovation et des partenariats de l'InSHS a accueilli un nouveau membre en septembre 2018, Jean-Christophe Villain. Nous espérons pouvoir désormais mettre en place le réseau des correspondants valorisation au sein des unités de l'InSHS.

Le but est d'avoir des relais au sein de nos laboratoires qui puissent aider à l'identification des résultats de recherche susceptibles de faire l'objet d'un transfert vers le monde socio-économique au sens large, d'orienter les porteurs vers les bons interlocuteurs, au niveau territorial et national.

Afin d'assurer un fonctionnement optimal de ce relais, nous étudions la possibilité de former les futurs correspondants valorisation *via* des journées co-organisées avec la Direction des relations avec les entreprises (DRE) et les Services partenariat et valorisation en délégation régionale. Nous songeons également à animer ce réseau grâce à des rencontres annuelles et à un espace virtuel réservé qui puisse servir à la fois de bibliothèque, de forum et de foire aux questions.

Cet espace en ligne et sécurisé, accessible aux correspondants permettra d'accéder aux actualités du CNRS ayant trait à la valorisation de la recherche, à l'innovation et aux partenariats et de s'appuyer sur les échanges réguliers entre responsables de la valorisation dans les instituts, services partenariat et valorisation dans les délégations régionales, directions fonctionnelles et filiale de valorisation du CNRS (CNRS Innovation).

La constitution de ce réseau est désormais une pierre angulaire de la stratégie de valorisation de la recherche conduite par l'Institut.

Jusqu'à aujourd'hui, nous nous sommes appuyés sur les remontées assurées par les services partenariat et valorisation en délégations régionales, nous avons mené des visites de laboratoires et accompagné les projets issus du salon *Innovatives SHS* dans des parcours de valorisation appropriés ; pour autant, le maillage n'est pas assez fin ni assez coordonné avec les réseaux des acteurs de la valorisation de la recherche.

Depuis juillet 2017, nous avons mis en place, en coordination avec la DRE, la Direction des affaires juridiques (DAJ), les services partenariat et valorisation en délégations régionales et CNRS Innovation, un comité d'innovation en SHS, articulé autour de plusieurs groupes de travail afin de procéder à une meilleure définition de l'invention et de l'innovation en SHS, à la création d'entreprise, au traitement sécurisé des bases de données et des logiciels, à la science ouverte et aux projets qui pourraient être proposés au comité scientifique du programme de prématurisation du CNRS.

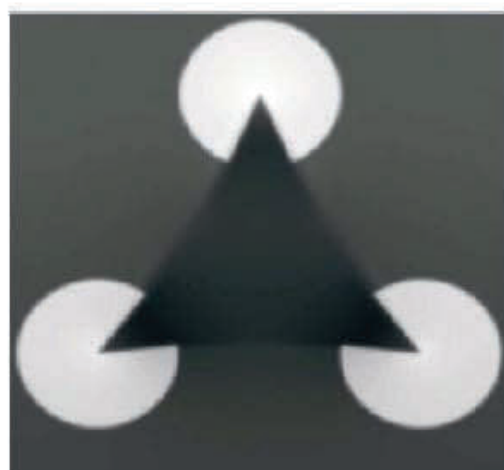
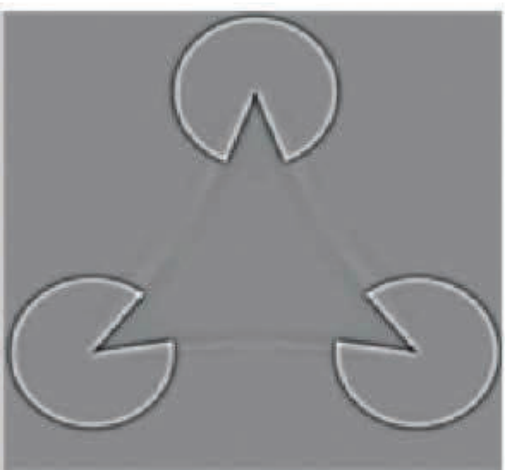
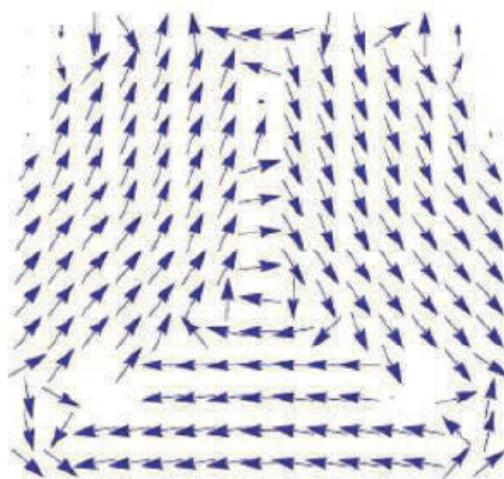
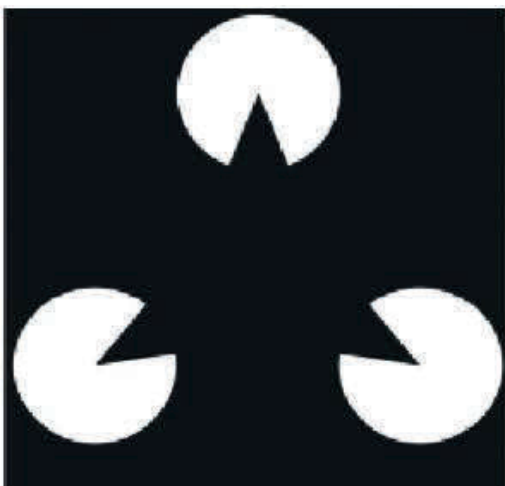
Les premiers résultats de l'activité de connaissance et de structuration conduite au sein de ces groupes de travail ont vu le jour et des outils sont mis en place pour encourager et accompagner l'innovation et le transfert.

Deux projets SHS, tous deux soutenus par le programme prématurisation du CNRS, ont été sélectionnés pour bénéficier d'un accompagnement à la création d'entreprise dans le cadre du [programme RISE](#) porté par CNRS Innovation. Cet accompagnement prévoit notamment un volet juridique et commercial pour la constitution de l'entreprise, pour la recherche d'un responsable et pour la levée de fonds.

L'une de ces sociétés est une *start-up* classique portée par un docteur formé dans un laboratoire SHS et l'autre est une société coopérative à l'initiative d'une petite équipe d'une unité pluridisciplinaire. Elles constituent une vraie alternative professionnelle à la carrière académique pour nos jeunes chercheurs et ingénieurs, tout en permettant le maintien du lien entre la recherche et l'expertise issue de nos unités.



Analyse de l'apprentissage des mots, par une petite fille de vingt mois *via* un oculomètre (ou *eye-tracker*), au sein du babylab de l'École normale supérieure, laboratoire étudiant les mécanismes cognitifs des bébés et des enfants de moins de 5 ans © Cyril FRESILLON / LSCP / ENS / EHESS / CNRS Photothèque



Modèles mathématiques du cortex visuel primaire : reconstruction du triangle de Kanizsa  
© A.Sarti, G.Citti, 2015

Ces deux exemples de *start-up* montrent aussi l'efficacité d'un autre outil mis en place par le CNRS, il y a quelques années, et de sa capacité à s'ouvrir plus largement à toutes les disciplines.

Créé en 2015, et initialement doté d'un budget annuel de 2 500 000€, le programme de prématuration est un financement spécifique du CNRS pour accompagner des projets technologiques de rupture « amont » afin d'atteindre un niveau de maturité suffisant pour bénéficier ensuite d'un transfert direct ou bien d'un relais de maturation par une Société d'accélération de transfert technologique (SATT).

Ce programme rencontre un grand succès auprès des unités de recherche, en raison d'une disponibilité immédiate des fonds destinés à financer du personnel et de l'équipement, de l'accompagnement assuré par une équipe projet réunissant des représentants de la DRE, de CNRS Innovation, du service partenariat et valorisation de la délégation régionale et de l'Institut.

Depuis, et au fur et à mesure des appels et des sélections, les caractéristiques spécifiques des projets innovants en SHS ont été pris en compte. Un nouveau concept, un nouvel usage ou un usage élargi d'un outil déjà existant, l'élaboration d'un algorithme, la création d'un logiciel dont le but est l'intelligence technologique et/ou l'innovation sociale, peuvent chacun d'entre eux être étudiés par l'Institut après sélection par les services partenariat et valorisation de la délégation régionale et faire l'objet d'un examen par le Comité scientifique puis le Comité de

pilotage avant de pouvoir bénéficier du programme de prématuration.

Les éléments clés de l'obtention du programme de prématuration réside dans le caractère novateur, original et de rupture scientifique du projet. Le positionnement doit être nouveau par rapport à l'état de l'art et doit être clairement expliqué. La recherche fondamentale n'est pas exclue si elle est en lien direct avec un besoin identifié par les représentants du monde socio-économique et si les partenaires socio-économiques s'engagent à la prise en compte des résultats issus de la recherche. Dans ce cas, l'indication du niveau de maturité technologique n'est pas contraignante.

Le principe de base du concept — qui ouvre la voie à des applications possibles (mais pas encore explorées en détail) — doit être clairement démontré (expérimentalement). Toutefois, rarement les projets en SHS arrivent à la réalisation d'un prototype, sauf s'ils sont interdisciplinaires et visent des applications dans d'autres domaines scientifiques. Dans ce cas, au contraire, l'indication du niveau de maturité technologique est plus contraignante.

L'innovation ne doit pas consister en une idée qu'un ingénieur exerçant dans une entreprise industrielle ou de service aurait pu avoir en extrapolant simplement des connaissances existantes. Il doit s'agir d'une innovation résultant d'un principe connu exclusivement de scientifiques qui font de la recherche amont.

Une attention particulière est portée à la portée sociale dans le cas des projets SHS où l'innovation est en général motivée par les nouveaux besoins ou usages, tout en s'appuyant sur un assemblage de technologies, de méthodes ou de savoir-faire. Le savoir-faire, qui doit être identifié, substantiel et reproductible, peut également faire l'objet d'un transfert, s'il est bien défini par une méthode.

La présentation d'un marché déjà partiellement identifié est utile et peut aider à mieux exprimer la valeur ajoutée du produit ou service.

Le travail de prématuration permet d'étudier — à un niveau préliminaire — divers obstacles qui pourraient mettre en péril la mise en pratique de l'innovation (paysage PI, services, usages, etc.). Il constitue de plus une belle opportunité pour les porteurs qui visent la création d'une *start-up*.

Pour l'InSHS, l'analyse des candidatures et le suivi des projets lauréats constituent une source importante et complémentaire de veille sur les projets et les porteurs d'innovation dans les laboratoires et permettent d'appuyer la stratégie d'innovation de l'Institut sur des grandes tendances.

Les résultats en SHS commencent à être très encourageants et l'augmentation significative du budget de la prématuration à partir du 1er janvier 2019 offre des nouvelles opportunités aux chercheuses, chercheurs et ingénieur(e)s en SHS qui souhaitent transformer l'essai et permettre à leur recherche amont d'arriver à un niveau de maturation indispensable au transfert vers la société. Depuis octobre 2016, sur seize projets déposés, neuf ont été retenus par le conseil scientifique et cinq ont été ensuite financés par le comité de pilotage de la prématuration.

En application de la politique d'innovation du CNRS et afin d'accroître la valorisation des résultats de la recherche en sciences humaines et sociales en respectant le type et la modalité de valorisation souhaités par nos chercheurs et ingénieurs, nous rédigeons par ailleurs des supports à l'intention des membres de nos laboratoires et nous multiplions les visites dans les unités.

Le salon *Innovatives SHS*, qui aura lieu à Lille Grand Palais les 15 et 16 mai prochain, témoigne de l'ouverture thématique des SHS, avec notamment une représentation accrue du numérique, ainsi que l'émergence de nouveaux besoins, usages et marchés.

Les petites et moyennes entreprises vont côtoyer les grands groupes, les sociétés coopératives vont pouvoir présenter leur mode opératoire et de gouvernance collaborative.

La collaboration avec de nouveaux partenaires va permettre de comparer des modèles qui diffèrent selon les caractéristiques régionales de leur implantation et les cultures et coutumes des populations utilisatrices : c'est par exemple le cas de projets portés par des instituts de recherche à l'étranger (Umifre), unités copilotées par le CNRS et Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE).

Les indicateurs de la valorisation et de l'innovation de la recherche au CNRS sont encourageants pour les SHS également. Nous comptons désormais 3013 contrats de collaboration de recherche signés, quinze brevets, vingt-huit logiciels déposés à Agence pour la Protection des Programmes (APP), vingt-neuf licences, neuf structures communes de recherche (laboratoires communs et chaires industrielles) et quarante *start-up* (dont vingt-neuf en activité). L'Institut propose aussi, *via* CNRS Formation entreprises, vingt offres de formation dont sept récemment mises en place.

Soucieux de mettre en application la politique de valorisation du CNRS et de l'InSHS, nous ne sommes pas moins mus par la volonté d'échanger et de respecter les modalités de valorisation qu'entrevoient nos ingénieurs et chercheurs pour leurs projets. Cette co-construction ne préfigure-t-elle pas d'ailleurs leur réussite ?

#### contact&info

► Maria-Teresa Pontois,  
InSHS

[Maria-Teresa.PONTOIS@cnrs-dir.fr](mailto:Maria-Teresa.PONTOIS@cnrs-dir.fr)

► Pour en savoir plus

<https://www.inshs.cnrs.fr/fr/innovation>

## Recherches polaires : actualité de la recherche en « Terre Humaine<sup>1</sup> »

La « question polaire » est une question de sciences humaines et sociales.

À l'heure de la « marche du siècle », du réchauffement climatique et de la fonte progressive et programmée de l'Arctique comme de l'Antarctique, les pôles constituent une forme de « *hot spot* », des observatoires en temps réel de ce qu'il advient de nos sociétés au moment où les conditions de leur existence sont remises en question. Le changement y est déjà là, de façon visible. Et il ne se réduit pas à la partie immergée de l'iceberg qui vient d'être soulignée. Non seulement y observe-t-on fonte des glaciers et de la banquise, augmentation de la température de l'air et de l'océan plus importante qu'ailleurs, fonte du pergélisol, modifications de la circulation océanique et de la dynamique atmosphérique... mais à cette pression sur l'environnement qui vient à elle seule bouleverser la vie des populations locales, vient s'ajouter la croissance des activités potentiellement polluantes, que constituent par exemple l'exploitation des ressources naturelles énergétiques (nombreuses en eaux profondes), les exploitations minières, le tourisme. La fonte des glaces fait à elle seule entrer ces territoires dans un cercle vicieux climatiquement délétère : de nouveaux passages sont désormais ouverts dans la banquise, créant une route maritime stratégique de l'Arctique, qui permettra dans un temps assez court de passer par le pôle Nord, cette hausse de la circulation maritime accélérant bien évidemment d'autant plus la fonte des glaces qui l'a générée. Cette seule question de l'ouverture de nouvelles routes de circulation concerne directement l'industrie et les transports maritimes, la pêche, la protection de l'environnement, de la biodiversité, des écosystèmes, le tourisme, les stratégies politiques, et des problématiques moins attendues comme la sécurité des navires en eaux-froides...

En réalité, la plupart des disciplines de SHS se sont emparées des questions polaires — et plus spécifiquement des questions arctiques, le pôle Nord étant le seul humainement peuplé — depuis longtemps, mais les évolutions de ces dernières années rendent la tâche plus urgente. Comme le précise Yan Axel Gomez Coutouly, chargé de recherche au sein de l'unité Archéologie des Amériques, le réchauffement climatique n'a pas comme seule conséquence de mettre à jour de façon « naturelle » des vestiges archéologiques ; la montée du niveau marin ou la fonte du pergélisol entraînent également la destruction de sites précieux. Plus largement, le panorama dressé par Yan Axel Gomez Coutouly permet de souligner les spécificités de la recherche archéologique française, spécificités méthodologiques comme géographiques, ainsi que l'actualité des enjeux qu'elles traitent, à l'instar du peuplement des territoires et des questions identitaires qui lui sont liées.

Ce sont également des enjeux très contemporains que soulève le projet porté par Marine Duc et Béatrice Collignon — respectivement doctorante et professeure en géographie à l'unité Passages

— « *Inuit Mobility and Education* » : contemporains et pluridisciplinaires tant les questions de mobilités étudiantes ici abordées par des géographes sont appréhendées à travers des concepts relevant également de la sociologie. Il s'agit ainsi de comprendre comment émancipation et discrimination vont de pair dans un processus d'entrecroisement des identités ethniques et sociales. On peut souligner au passage le décentrement du regard permis par le terrain polaire qui amène à considérer le Danemark comme un pays du Sud et, inversement, à ne pas oublier qu'il existe des contextes (post-)coloniaux aussi au Nord.

Justement, la question coloniale est également présente en anthropologie, à travers notamment les travaux sur la religion de Virginie Vaté, membre du Centre de recherche français en sciences sociales à Prague, et de Marie-Amélie Salabelle (laboratoire d'anthropologie sociale). Car l'Alaska a en effet appartenu à la Russie jusqu'en 1870, date à laquelle elle a été vendue aux États-Unis. Ces chercheuses nous rappellent à juste titre que les autochtones de l'Arctique sont confrontés à beaucoup d'autres questions que les questions environnementales, notamment économique, politique et religieuse. Le rapport à la religion donne ainsi à voir comment se construit, dans un contexte éminemment changeant, une identité, entre les différents vecteurs que sont notamment le territoire, l'État administrateur, etc.

Les problématiques soulevées par ces terres géographiquement lointaines nous sont donc très familières à de nombreux égards. Elles le sont également de pratiques de recherche à l'ordre du jour : la place accordée aux savoirs des populations étudiées ou aux formes de co-production de savoirs partagés entre chercheurs et populations, et la coopération entre disciplines différentes. Les travaux menés par Alexandra Lavrillier, anthropologue au sein du Cultures, Environnements, Arctique, Représentations, Climat (CEARC) et chercheuse associée à l'unité Groupe Sociétés, Religions, Laïcité, sont emblématiques de cette double caractéristique de nombreuses recherches en Arctique.

L'Arctique irrigue donc, à travers de nombreuses questions, la plupart des sciences humaines et sociales. Nous n'avons pu ici en donner qu'une vision très parcellaire, ne prétendant pas refléter l'ensemble des travaux menés par les chercheurs de ces disciplines. Les travaux historiquement fondateurs, notamment, n'ont pas été évoqués : ceux de Jean Malaurie et Madeleine Griselin, tous deux directeur et directrice de recherche émérites au CNRS et qui, l'un par son combat acharné pour faire reconnaître liberté, dignité et légitimité aux peuples de l'Arctique, l'autre parce qu'elle mena des travaux pionniers sur la fonte des glaciers au Spitzberg, dans le cadre notamment de la première expédition polaire féminine en Arctique, ont fortement marqué les recherches polaires. Ce focus sur la question arctique n'entend donc pas être exhaustif mais veut signaler et souligner l'intérêt renouvelé de l'InSHS pour ces questions. Plusieurs de nos priorités scientifiques y trouvent d'ailleurs un terrain très fécond, qu'il s'agisse des thématiques de

1. *Terre Humaine* est une collection des Éditions Plon fondée en 1954 par Jean Malaurie, directeur de recherches au CNRS, figure de la recherche en Arctique, qu'inaugure son ouvrage sur les Inuit de Thulé, éjectés de leur territoire en 1951 par la création d'une base nucléaire américaine.

Changes in Local Biodiversity

1. Disappearing species (probably < chemical pollution, overfishing, and hunting by non-indigenous population)

- White fish (ev. sik, ru. cиж)
- True otter (ev. dju, ru. выдра)
- Global decline in the fish population
- Marten (ev. solagno, ru. куница)
- Larch ivy (ev. kuku mavuten, ru. Пиноу)

2. Decreasing populations (probably < increasing population of wolves, bears, and saibes)

- Roe deer
- Red deer
- Wild reindeer
- Squirrel
- domestic reindeer

3. Appearing species (probably < climate change - warming)

- Appearance of several insect species, including:
  - Flies laying larvae in reindeer antlers
  - So-called 'green worm-spider' which cause scratching and many blisters
  - Strange butterflies
- New species of mosquitoes (red, brown), very aggressive
- Common rudd (Scardinius erythrophthalmus)

4. Increasing species:

- Horse flies
- Wolves
- Pikes
- Bears
- Mosquitoes
- Tick-borne encephalitis virus
- Increasing vegetal cover: increasing bushes (dwarf birch) and grass, denser and younger trees (larch, pinus pumila)



Changes in local biodiversity observed by the Evenki © A. Lavrillier & Gabyshev

l'éducation, de la santé (en lien notamment avec la pollution) ou encore de sciences participatives. La place donnée à la parole autochtone et à des formes de co-production de la recherche pourrait, d'ailleurs, être mise en dialogue avec des pratiques de plus en plus courantes, par exemple en études urbaines.

Plus largement, la question est prise à bras-le-corps au CNRS, par ailleurs acteur structurant de la recherche arctique depuis son origine. Antoine Petit a chargé Jérôme Chappellaz, directeur de recherche au CNRS, membre de l'Institut des Géosciences

de l'Environnement (IGE, UMR5001, CNRS / IRD / Université Grenoble Alpes / Grenoble INP), unité INSU, et, par ailleurs, directeur de l'Institut polaire français Paul-Emile Victor (IPEV)<sup>2</sup>, d'une mission dont l'objectif est d'assurer une fonction d'animation, *via* notamment des réunions inter-instituts, en vue de l'émergence d'une stratégie scientifique du CNRS, puis nationale, dans les domaines polaire et subpolaire, et ce en concertation avec les autres acteurs nationaux de la recherche. L'action de soutien des recherches polaires en SHS au sein de l'Institut s'inscrit largement dans ce cadre. Notons d'ailleurs que si la question polaire se résorbe actuellement, pour les Sciences humaines et sociales, dans la question Arctique, le développement d'un certain nombre d'activités humaines au pôle Sud, notamment le tourisme, changera peut-être prochainement la donne...

Le coût d'entrée de la recherche dans les régions polaires est indubitablement très élevé : entre le coût financier des expéditions, les obstacles climatiques (des régions sont parfois inaccessibles en raison des conditions météorologiques, nécessitant l'arrêt ou le report des projets), organisationnels, linguistiques, il semble délicat de s'improviser du jour au lendemain chercheur en Arctique. Pour autant, les questions qui y sont posées sont cruciales, mériteraient d'être mises en dialogue avec d'autres terrains et les réponses proposées sont potentiellement riches d'enseignement pour nos sociétés dans les années à venir.

**Stéphanie Vermeersch, DAS InSHS**

Le projet BRISK's OBS ENV,

Le projet BRISK's OBS ENV, porté par Alexandra Lavrillier, est constitué de quatre observatoires transdisciplinaires en Sibérie chez les Evenks, éleveurs de rennes et citadins. L'installation, le développement, la production et les analyses de données sont réalisés collectivement par des scientifiques rattachés aux SHS, associés à des collègues des Sciences de l'environnement, ainsi qu'à des autochtones.

Il s'agit d'évaluer les changements environnementaux locaux, leurs impacts socio-économiques, les stratégies mises en place par les populations, rurales comme urbaines, pour s'y adapter. Les changements environnementaux documentés sont ceux de la biodiversité (apparition et disparition, croissance ou diminution d'espèces animales ou végétales), l'évolution de la pollution (à travers l'apparition de nouvelles maladies des rennes et l'évolution des lichens), y compris celle de l'air (réalisation pour cela d'un atlas des nuages).

Pour mener ce vaste travail à bien, collaborent donc éleveurs de rennes, citadins, chercheurs en anthropologie, climatologie, télédétection, littérature anglaise et physique atmosphérique, dans le cadre d'observatoires installés sur place. Les méthodologies et les définitions de la co-production, tout comme les principaux questionnements de la recherche, ont été adaptés et définis *in situ* par l'ensemble des participants.

2. L'Institut polaire français Paul-Emile Victor (IPEV) est un groupement d'intérêt public dont les membres sont les acteurs de la recherche scientifique française dans les régions polaires. Il constitue l'un des principaux financeurs et opérateurs des recherches française en Arctique.

## L'archéologie en région arctique et sub-arctique

Yan Axel Gómez Coutouly est chargé de recherche CNRS au sein de l'unité *Archéologie des Amériques* (Archam, UMR 8096, CNRS / Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne). Ses recherches portent sur l'étude des industries lithiques des sociétés préhistoriques du Nord Pacifique (Alaska, Sibérie, Canada, Japon, Corée). Il dirige, depuis 2013, la mission archéologique française en Alaska (mafAK) financée par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) et par l'Institut polaire français Paul-Émile-Victor (IPEV), actuellement sur le site de Little Panguingue Creek dans la vallée de la Nénana (Alaska).

### La France, la recherche arctique et l'archéologie arctique

Souvent pensé comme un pays de glace où les hommes ne peuvent que « survivre », une terre lointaine et difficile d'accès, l'Arctique est aujourd'hui au cœur d'enjeux environnementaux, géopolitiques, énergétiques et sociétaux. Les recherches archéologiques révèlent la richesse de l'histoire culturelle des milieux septentrionaux et leur relative ancienneté qui soulignent l'ingéniosité des sociétés humaines à s'adapter à ces territoires potentiellement hostiles. On ne peut que rappeler l'écart entre les descriptions occidentales d'un environnement arctique inhospitalier et la vision que les peuples arctiques ont de leur territoire. La recherche archéologique dans le Grand Nord s'articule autour de questions de peuplement, de changements climatiques et de technologie culturelle et se focalise sur des problématiques aussi variées que les premiers établissements humains du continent américain, l'origine de la culture inuit et son expansion jusqu'au Groenland.

Aujourd'hui, la France est un acteur important de la recherche arctique dans le monde (9<sup>e</sup> rang mondial en termes de publications selon la prospective du Chantier Arctique de 2015). Qu'en est-il de la recherche archéologique arctique française,

notamment en Amérique du Nord ? La recherche française dans les Amériques a été historiquement centrée sur l'Amérique Latine. Pourtant, l'archéologie américaniste spécialisée sur l'Amérique du nord est en plein renouveau et en pleine expansion, tout en s'inscrivant dans la lignée historique d'autres chercheurs ayant travaillé dans ces contrées il y a quelques décennies (dont André Leroi-Gourhan, Patrick Plumet, Jean-françois Le Mouël et Guy Mary-Rousselière). Cette nouvelle recherche française se déroule le plus souvent dans le cadre de projets collaboratifs souvent internationaux et de recherches individuelles plus ponctuelles. Son cadre géographique est essentiellement le Grand Nord, du détroit de Béring au Groenland en passant par l'Arctique canadien et les forêts subarctiques. Les spécificités de la recherche archéologique française (parfois appelée l'école française) représentent, par sa méthodologie et ses disciplines spécifiques, un réservoir de compétences qui peuvent être mises au service de la compréhension d'une thématique aussi complexe que le peuplement de l'Arctique et du Nouveau Monde. Sur le terrain, l'école française s'est singularisée, notamment sous l'impulsion d'André Leroi-Gourhan, par une approche planimétrique et paléontologique des vestiges préhistoriques, c'est-à-dire en ouvrant de grandes surfaces pour avoir une vue d'ensemble de l'occupation, avec l'ambition de restituer les dimensions socioculturelles des groupes préhistoriques. Ces approches demeurent encore trop peu utilisées en Amérique du Nord et en Alaska. Elle peut également s'appuyer sur des infrastructures scientifiques de poids comme le CNRS, le Ministère des Affaires étrangères (MEAE) ou l'Institut polaire français Paul-Émile Victor (IPEV) pour développer une politique scientifique publique de qualité.

En France, un nombre limité de chercheurs en poste (CNRS, Université et Muséum) mènent ou participent à des recherches archéologiques en Amérique du Nord tout en poursuivant des projets dans d'autres régions<sup>1</sup>. En revanche, seuls deux archéologues en poste, Claire Alix et Yan Axel Gómez Coutouly, tous deux membres de l'unité *Archéologie des Amériques* (Archam), se consacrent pleinement à l'Amérique du Nord. Mais avec un enseignement spécialisé de la licence au doctorat, sous la direction de Claire Alix, une nouvelle génération de chercheurs non-statutaires et de doctorants laisse entrevoir l'émergence dans les années à venir d'un pôle arctique et subarctique nord-américain dans la recherche archéologique française.



Fouille du site préhistorique de Little Panguingue Creek dans la vallée de la Nénana (Alaska), été 2018 © Y. A. Gómez Coutouly

1. Christine Lefèvre, *Archéozoologie, Archéobotanique : Sociétés, pratiques et environnements* (AASPE, UMR7209, CNRS / MNHN) ; Dominique Marguerie, *Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire* (UMR 6566, CNRS / Université de Rennes 1 / Université de Rennes 2 / Université de Nantes / Le Mans Université / Ministère de la culture) ; Emilie Gauthier, *Chrono-Environnement* (UMR6249, CNRS / Université de Franche-Comté) ; Auréade Henry, *Cultures et Environnements. Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge* (CEPAM, UMR 7264, CNRS / Université Nice Sophia Antipolis).

## Une archéologie ancrée dans le présent

L'archéologie a des enjeux le plus souvent bien ancrés dans le présent. Ces zones géographiques se composent d'environnements extrêmes dans lesquelles les conséquences du changement climatique mondial sont plus que perceptibles et où elles ont, plus qu'ailleurs, des conséquences directes sur la préservation du patrimoine archéologique et préhistorique. Par exemple, les névés (des plaques isolées de neige qui persistent en été) sont fortement soumis aux variations climatiques et connaissent depuis une vingtaine d'années une phase de recul liée au réchauffement global des températures. En raison de ce recul, la fonte constante des névés met au jour des vestiges organiques (bois végétal, bois de cervidés, écorce, tendons, plumes, os, etc.) permettant une approche unique de l'histoire de ces régions (pratique de la chasse en haute montagne, étude des différents bois utilisés pour la fabrication des hampes, calage chronologique du passage du propulseur à l'arc, etc.). Mais le réchauffement climatique n'a pas pour seul impact de dévoiler des vestiges exceptionnels, il entraîne aussi la destruction de sites archéologiques précieux du fait de la fonte du pergélisol et de la montée du niveau marin. Le long des côtes, cette montée du niveau de la mer associée à une banquise se formant de plus en plus tard à l'automne augmente l'érosion, mettant en péril les sites archéologiques.

Lorsque l'on évoque l'archéologie arctique et subarctique du continent nord-américain, surtout pour les périodes les plus anciennes, se pose la question du premier peuplement de tout le continent américain, puisque le détroit de Béring était la zone de passages de multiples migrations venues d'Asie. Là encore, l'archéologie est bien ancrée dans les débats sociétaux actuels. Les questions concernant le premier peuplement préhistorique du Nouveau Monde sont parfois utilisées comme base d'un récit national, identitaire et ethnique. Les populations autochtones d'Amérique reprenant à leur compte les données des archéologues pour (re)construire leur passé, cherchant ainsi une profondeur historique et une validation scientifique de leurs traditions orales et de leur légitimité sur les terres qu'ils occupent. L'appropriation du discours archéologique à des fins identitaires n'est pas l'apanage des populations autochtones qui l'utilisent avec des intentions louables afin d'ancrer et de comprendre leur histoire dans l'Histoire. Les débats scientifiques autour du premier peuplement de l'Amérique ont également été récupéré, avec beaucoup moins de discernement, par des groupes d'extrême-

droite états-uniens dans l'objectif de se poser en tant qu'ancêtres premiers des Amériques. Ainsi, l'hypothèse d'un peuplement Solutréen (c'est-à-dire européen) pour expliquer l'apparition du complexe Clovis (une des premières cultures préhistoriques connues aux États-Unis) a été récupérée par une branche de l'extrême-droite suprémaciste américaine pour nier le droit des amérindiens à être considérés comme des « autochtones » (les européens étant — selon eux — parmi les premiers hommes préhistoriques à avoir conquis l'Amérique). Cette théorie avait été relancée il y a une vingtaine d'années comme une provocation pour raviver le débat sur le peuplement du Nouveau Monde en remettant en cause le modèle « *Clovis First* » (qui stipule que le complexe Clovis représentait LE premier peuplement de l'Amérique). Mais ces questions identitaires ne doivent pas cacher l'intérêt réel et scientifique croissant des autochtones pour la recherche archéologique.

Alors qu'à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle se développent les approches génomiques et paléo-génomiques comme outil d'analyse des migrations humaines, l'étude des vestiges de la Préhistoire récente et ancienne demeure essentielle pour aborder ces problématiques d'un point de vue anthropologique, culturel et social. Les études génomiques retracent les mouvements de populations ayant des marqueurs génétiques distincts, mais ne peuvent percevoir, dans le détail, les processus culturels en jeu, ni discerner les diffusions, les innovations ou les échanges. L'étude interdisciplinaire sur les questions des vagues migratoires vers le Nouveau Monde apporte des éléments de réponse quant à la grande histoire du peuplement de ce continent. Et pour cela, quelle meilleure région pour la compréhension de ce phénomène que l'aire béringienne (arctique et subarctique), zone de passage des divers mouvements de population, depuis les premières implantations humaines il y a plus de 15 000 ans (et qui vont à terme coloniser tout le continent américain), à celles du Paléo-Inuit il y a environ 4000 ans, suivi du Néo-Inuit au XIII<sup>e</sup> siècle qui mène à la dernière colonisation de l'Arctique canadien jusqu'au Groenland. La région béringienne est une région charnière entre l'Asie et l'Amérique, avec des implications sur la question du peuplement de toute l'Amérique et de tout l'Arctique, dernier écosystème à être maîtrisé par *Homo sapiens*.

### contact & info

► Yan Axel Gómez Coutouly,  
Archam  
Yan.GOMEZ@cncrs.fr

## Expériences de l'enseignement supérieur et trajectoires étudiantes

Marine Duc et Béatrice Collignon sont respectivement doctorante en géographie et professeure de géographie à l'Université Bordeaux Montaigne. Elles dirigent le projet Inuit Mobility and Education (IMob-ED) financé par l'Institut polaire français Paul-Émile-Victor pour les terrains arctiques. Toutes deux sont membres de l'unité *Passages* (UMR5319, CNRS / Université de Bordeaux / Université Bordeaux Montaigne / Université de Pau et des Pays de l'Adour / ENSAP Bordeaux) et du groupement de recherche ARctique : Enjeux pour l'Environnement et les Sociétés (AREES, GDR2012, CNRS).



Les locaux d'Avalak (« celles et ceux qui ont pris le large »), l'association des étudiants groenlandais à Copenhague © Duc, 2019

Les changements globaux ont accru depuis une vingtaine d'années l'attention des scientifiques pour les espaces polaires, et en particulier l'Arctique<sup>1</sup>. D'immensité perçue de loin comme immuable, figée dans le froid et les glaces, il devient le symbole des mutations rapides induites par le réchauffement climatique. Ses habitantes et habitants en revanche n'ont pas attendu les changements récents pour comprendre l'Arctique comme un monde toujours en mouvement, à toutes les échelles, construit par les circulations de l'ensemble des éléments qui le composent, et notamment des êtres humains. Les transformations actuelles sont aussi le fait de celles et ceux qui y vivent ou s'y déplacent, en partent un temps pour y revenir éventuellement plus tard.

Le projet de recherche IMob-ED (*Inuit Mobility and Education*)<sup>2</sup> s'intéresse à un type de mobilité des habitantes et habitants de l'Arctique : les déplacements des étudiantes et étudiants, scolarisés dans le Nord jusqu'au secondaire et poursuivant ensuite leurs parcours dans des universités au Sud. L'étude s'attache principalement aux trajectoires et expériences de celles et ceux qui passent ainsi du Groenland au Danemark, en particulier à

Copenhague et sa région. En dépit du développement de l'offre de formation post-secondaire sur l'île même, plus de la moitié de celles et ceux qui souhaitent poursuivre leurs études après le lycée *partent ailleurs*, très majoritairement au Danemark. À titre de contrepoint, sont étudiées les dynamiques à l'œuvre dans le Nord-Ouest canadien, où un nombre grandissant d'Inuit des Territoires du nord-ouest choisissent Whitehorse (Yukon) pour la suite de leurs études. Élargir l'enquête à un second terrain est essentiel car l'Arctique inuit est souvent considéré, à tort, comme un bloc homogène.

Dans les deux régions étudiées, les mobilités étudiantes bénéficient d'un dispositif public de soutien qui signale l'importance accordée à la formation, pensée comme un outil pour remplacer une administration encore très coloniale, et, au Groenland, pour se détacher d'une dépendance économique qui est aussi une dépendance en termes de compétences. Si les étudiantes et étudiants venus de lycées groenlandais bénéficient d'avantages spécifiques (bourses détaxées, règle spécifique d'accès à l'université entre autres), les taux d'abandons sont élevés : celui des étu-

1. Le nombre de publications indexées dans le *Web of Science* répondant au mot clé « Arctic » a été multiplié par dix depuis 1980, quand le total des articles référencés n'a que doublé sur la même période.

2. La partie de l'étude qui concerne le Groenland (et le Danemark) comprend aussi les personnes qui ne se définissent pas comme autochtones.





Vitrine de la Maison du Groenland à Copenhague © Duc, 2019

diantes et étudiants groenlandais en première année est deux fois supérieur à celui des autres étudiantes et étudiants danois<sup>3</sup>. Il faut mettre cela en relation avec un système éducatif qui, au Groenland comme dans l'Arctique canadien, a longtemps été marqué — et continue parfois de l'être — par des violences épistémiques et des mécanismes de reproduction sociale producteurs d'exclusion des élèves autochtones. Au Groenland, [près de 60 % de la population a quitté l'école](#) dès qu'elle a cessé d'être obligatoire. Au Canada, [44 % des Inuit n'ont aucun diplôme](#).

Jusqu'à présent, les recherches sur les mobilités étudiantes se sont surtout intéressées aux liens entre accès à la mobilité internationale et reproduction sociale. Notre projet s'inscrit dans des approches émergentes, davantage centrées sur le vécu de ces déplacements. Elles appellent à poursuivre la réflexion sur les rapports de pouvoir qui se jouent certes dans le départ, mais aussi dans l'expérience même de la mobilité. L'un des intérêts des deux terrains retenus est qu'ils s'inscrivent dans des contextes nationaux marqués par la persistance de structures coloniales, ainsi que par de fortes discontinuités, qu'elles soient topographiques, topologiques ou encore sociales — des dimensions encore peu considérées dans l'analyse des mobilités étudiantes. IMob-ED s'attache à comprendre quels processus de subjectivation et d'émancipation sont à l'œuvre dans ces mobilités, dans un contexte historique et actuel de dépendance, de racialisation et d'ethnicisation des peuples autochtones ; mais aussi, à l'échelle globale, de marchandisation de l'enseignement supérieur et d'inclusion différentielle des personnes en situation de mobilité.

Pour appréhender cela, nous partons des trajectoires et des expériences des étudiantes et étudiants. Il s'agit par-là de se

concentrer sur l'autonomie des individus, afin de voir comment ils aménagent les « conditions extérieures »<sup>4</sup> de la mobilité pour construire leur parcours. Dans le cas présent, l'enjeu est notamment de comprendre comment les étudiantes et étudiants « font avec » l'ambivalence de l'éducation dans son rapport aux dominations, ambivalence que les travaux en sociologie critique de l'éducation n'ont cessé de démontrer : celle-ci est autant un lieu et un dispositif d'émancipation qu'un ensemble de mécanismes de reproduction d'inégalités et de rapports de domination. On peut alors montrer la complexité d'une mobilité étudiante qui lie dimension émancipatrice et confrontation avec la persistance de structures coloniales qui s'expriment notamment dans l'*habitus* institutionnel en classe et des formes de racialisation. L'approche centrée sur les individus met aussi au jour des capacités différenciées à construire son parcours selon sa classe sociale, son origine géographique, son genre, et sa « race ».

Le projet IMob-ED se concentre ainsi sur les modalités de l'expérience universitaire. Reconnaisant l'impossibilité d'établir une grille précise des raisons de l'abandon des études (diversité des motifs, potentielles difficultés à les verbaliser), nous nous attachons à étudier la manière dont les étudiantes et étudiants font le récit des obstacles rencontrés, de manière à reconstituer les processus qui produisent des difficultés, voire des formes de marginalisation. En miroir, nous nous intéresserons aussi aux stratégies mises en place par les étudiantes et étudiants pour améliorer leurs conditions de vie et d'études. Approcher la question par les trajectoires individuelles permet en effet d'identifier les éléments entrant en compte dans la manière dont les parcours sont construits. Comment se combinent vécu d'une trajectoire émancipatrice et expériences discriminantes ? Loin de minimiser ou d'invisibiliser ces dernières, cette recherche permettra, bien au contraire, de montrer non seulement la labilité des catégories ethniques, raciales, sociales, mais aussi leur co-construction, que révèle l'expérience d'une mobilité étudiante.

Nous partons du point de vue des étudiantes et étudiants, qui ont réalisé une partie de leur parcours dans un établissement du secondaire au Groenland, puis se sont inscrits dans un établissement du supérieur dans la métropole de Copenhague. Définir le groupe étudié par les pratiques plutôt que par un sentiment d'appartenance ou un statut social présumé avant l'enquête présente un double intérêt. D'abord, celui de se garder de tout risque d'essentialisation du groupe enquêté, particulièrement hétérogène à Copenhague (terrain principal) où les spécificités socio-économiques (coût de la vie et représentations associées à des universités réputées) jouent un rôle de sélection sociale des individus. Ensuite, celui de se garder aussi de toute présupposition d'une passivité des étudiantes et étudiants face aux cadres qui les définissent comme minoritaires et les racialisent. On cherchera à comprendre leur *agency*, c'est-à-dire leur capacité d'agir par rapport aux structures coloniales qui norment, encore aujourd'hui, l'espace relationnel de leur mobilité. On verra comment, à travers leurs récits et leurs pratiques, on peut retracer les manières individuelles et collectives de s'adapter aux normes dominantes, notamment en classe, ou, au contraire, de les refuser, et si ces pratiques sont marquées par des effets de lieux, à différentes échelles.

3. Uddanleses og Forskningsministeriet, 2016, Strategi for forskning og uddannelse vedrørende Arktis, 44p.

4. Ma Mung E. 2009, « Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : "penser de l'intérieur" les phénomènes de mobilité » in Dureau F., Hily M-A., *Les mondes de la mobilité*, PUR, pp. 25-38.

Cette approche par l'expérience, attentive aux interactions, permet d'appréhender l'articulation des échelles dans les enjeux que soulèvent ces mobilités étudiantes. S'intéresser au vécu dans les espaces universitaires mène nécessairement à interroger la place de ces étudiantes et étudiants dans la ville, dans ses réseaux de sociabilités et dans les lieux dans lesquels ils s'incarnent, mais aussi au sein de l'État et des régions (plus ou moins autonomes) dont ils relèvent. Quels réseaux (famille, amis, associations d'étudiants autochtones ou celles reposant sur les champs migratoires) sont privilégiés par quels étudiants ? Des entretiens exploratoires conduits à Nuuk (Groenland) et à Ulukhaktok (Canada) en 2018 ont souligné l'ambivalence de l'appréciation de ces réseaux, qui sont tout à la fois considérés comme des ressources (pour s'installer, pour éviter ou limiter un isolement durement vécu) et comme des obstacles (à l'indépendance et l'émancipation, à la concentration sur les études aussi).

Le projet se déroule en contexte postcolonial, ce qui n'est pas sans effets sur sa conduite. Travailler dans ce type de contexte implique d'avoir conscience que les chercheuses sont partie prenante des rapports de pouvoir qu'elles prétendent étudier. Pour pallier les limites que pose le fait que chaque étudiant a plus ou moins de facilité, et d'envie, à se raconter, l'enquête par entretiens est complétée par des phases d'observation participante : à Copenhague lors d'événements organisés par l'association Avalak et en partenariat avec la maison du Groenland, à Whitehorse davantage dans le quotidien d'étudiantes et étudiants déjà connus des enquêtrices.

Søndre Campus, Université de Copenhague © Duc, 2019

#### contact&info

► Béatrice Collignon  
[beatrice.collignon@cnrs.fr](mailto:beatrice.collignon@cnrs.fr)  
Marine Duc  
[marine.duc@ens-lyon.fr](mailto:marine.duc@ens-lyon.fr)  
Passages



## Autochtones et christianisme orthodoxe au Détroit de Béring : contribution des études arctiques à l'anthropologie du religieux

Virginie Vaté est anthropologue, chargée de recherche au CNRS, en affectation au Centre français de recherche en sciences sociales à Prague (Cefres, USR3138, CNRS / MEAE), et auparavant au Groupe Sociétés Religions Laïcités (GSRL, UMR8582, CNRS / EPHE). Elle est responsable du programme « Orthodox Christianity and Indigenous Peoples in Contemporary Alaska and Chukotka » (OCIP), soutenu par l'Institut Polaire Français Paul-Emile Victor (IPEV) de 2015 à 2018, et mené conjointement avec Marie-Amélie Salabelle (Laboratoire d'Anthropologie Sociale - LAS, UMR 7130, CNRS / EHESS / Collège de France), également anthropologue.



Cathédrale de la Sainte Trinité source de vie, sous la tempête (Anadyr, capitale de la Tchoukotka).  
Sa construction en 2004-2005 a marqué le début de l'édification intensive de monuments religieux dans la région © V. Vaté, avril 2018

Le changement climatique conduit les chercheurs à porter une attention accrue à l'espace arctique. Les sciences sociales ont aussi un rôle à jouer dans ces études. En effet, comment comprendre ces régions et les changements qui s'y déroulent sans analyser les conséquences pour les populations qui y résident, qu'elles soient autochtones ou non, qu'elles vivent en ville, dans les villages ou hors de toute agglomération ? Les recherches en sciences sociales sur l'Arctique s'intègrent parfois dans des programmes pluridisciplinaires et les thématiques s'intéressant aux relations hommes-environnement trouvent aisément place dans ces collaborations. Mais il existe aussi des domaines où la pluridisciplinarité est plus difficile à établir : ceux dont les questionnements relèvent plus

spécifiquement des sciences sociales. Il en est ainsi des études sur le religieux dans l'Arctique.

Le programme *Orthodox Christianity and Indigenous Peoples in Contemporary Alaska and Chukotka* (OCIP) a pour but d'analyser de façon comparative la relation que les autochtones entretiennent aujourd'hui avec le christianisme orthodoxe des deux côtés du Détroit de Béring, en Tchoukotka (Russie) et en Alaska (États-Unis). Notre objectif est de comprendre le rôle et la situation de l'orthodoxie dans ces deux territoires et d'analyser plus particulièrement ce que signifie être autochtone et orthodoxe aujourd'hui en Russie et aux États-Unis.



Terrains du projet OCIP

L'histoire de ces deux régions est étroitement liée : il s'agit là d'un « carrefour de continents »<sup>1</sup>. On peut considérer la région de Béring comme un ensemble, une forme de *continuum*, marqué par de nombreux échanges et circulations. Ce n'est que durant la période de la guerre froide que cette relation a été interrompue pour reprendre dès la fin des années 1980.

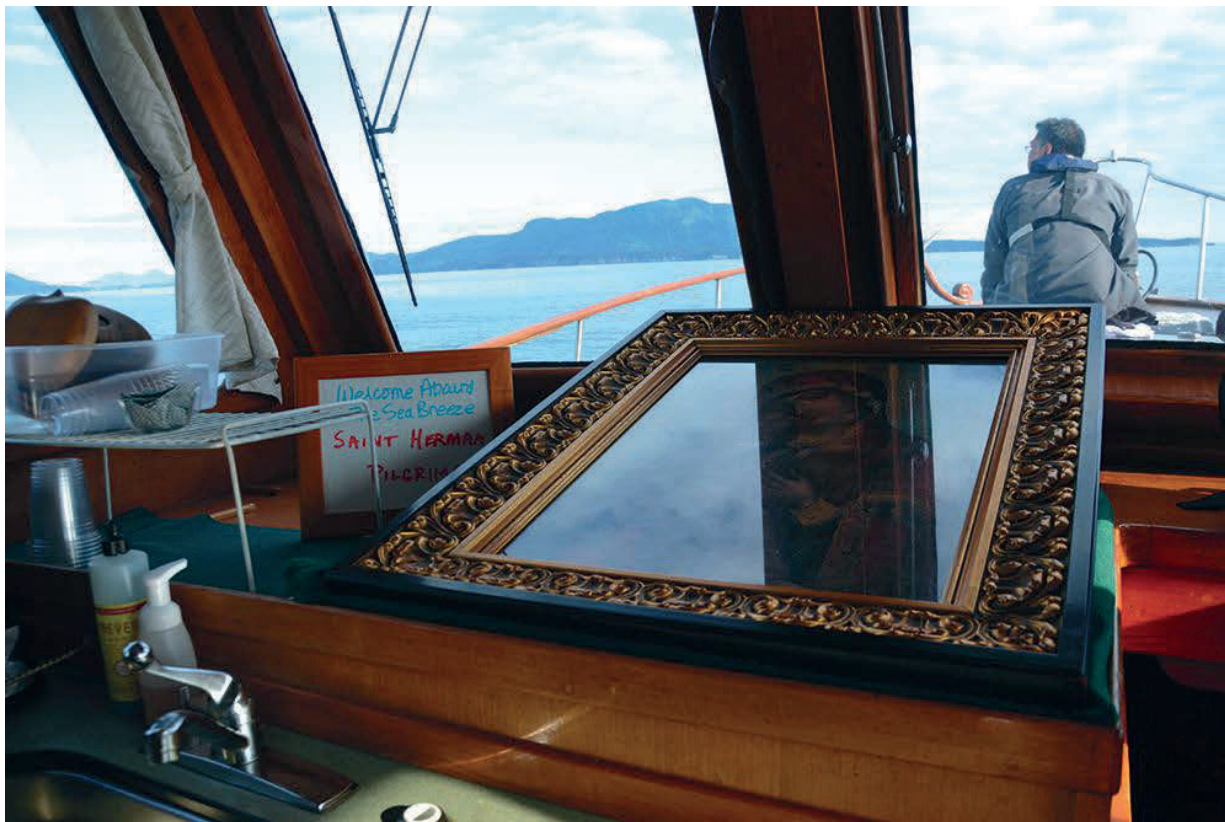
Du point de vue de l'orthodoxie, ce sont à l'origine les mêmes autorités religieuses qui ont administré les missions en Sibérie orientale et en Alaska et ce, jusqu'en 1870<sup>2</sup> — l'Alaska a en effet appartenu à la Russie jusqu'en 1867, date à laquelle elle a été vendue aux États-Unis. Cependant, l'implantation de l'orthodoxie dans ces régions n'a pas connu la même histoire et comporte aujourd'hui encore des différences marquées. Le contraste entre la Tchoukotka et l'Alaska est saisissant et rend l'approche comparative particulièrement pertinente.

En Tchoukotka, l'orthodoxie a véritablement émergé dans le contexte post-soviétique. Des missionnaires orthodoxes s'étaient rendus dans cette région au XIX<sup>e</sup> siècle mais, au contraire d'autres parties de la Sibérie, les autochtones (principalement Tchouktsches et Eskimos/Yupigets) ne se sont pas ou peu convertis : l'anthropologue Andreï Znamenski a montré que ceux-ci y sont demeurés « indifférents », « ne voyant que peu de sens social ou spirituel à ajuster le christianisme orthodoxe à leur culture »<sup>3</sup>. Depuis, la situation a bien changé et l'Église orthodoxe dirigée par le patriarcat de Moscou, en Tchoukotka comme ailleurs en Russie, affirme ostensiblement son importance en tant qu'acteur à travers la construction d'édifices religieux, quel que soit le nombre de paroissiens. En Tchoukotka — un territoire grand comme une fois

et demi la France peuplé par environ 51 000 habitants — ont été bâties ces quinze dernières années près de vingt-cinq églises et chapelles de taille et d'importance différentes et huit croix monumentales ont été érigées. Sans être massif, l'impact de cette présence est visible dans les pratiques des autochtones, en particulier de ceux qui résident en ville. Cependant, lorsque l'on assiste au service religieux de certaines églises protestantes, en particulier pentecôtistes, implantées dans la région depuis les années 1990, on constate que les autochtones qui se sont convertis au christianisme se sont davantage tournés vers ces dénominations que vers l'orthodoxie.

À l'inverse, en Alaska, dans les régions d'implantation coloniale russe, c'est à dire dans la partie sud, l'orthodoxie constitue la religion principale de plusieurs peuples autochtones. Elle est devenue « une facette importante de l'identité et du nationalisme indigènes »<sup>4</sup>. Cette situation a connu différentes étapes. Certains, comme les Aléoutes (Unangan) ou les Alutiit (Sugpiat) ont rapidement embrassé la foi orthodoxe au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle ; d'autres, tels les Dena'ina, se sont convertis bien après la vente de l'Alaska par la Russie aux États-Unis. Cette conversion est analysée par certains auteurs comme une résistance face aux pressions de l'assimilation dans une culture américaine associée au protestantisme<sup>5</sup>. L'orthodoxie demeure aujourd'hui la principale Église dans ces régions, où elle est cependant concurrencée par d'autres, en particulier protestantes. À l'inverse de la situation en Tchoukotka où le clergé orthodoxe est entièrement composé de Russes et d'Ukrainiens envoyés dans la région temporairement, l'Église orthodoxe se maintient en Alaska grâce à l'implication forte d'un clergé autochtone.

1. Fitzhugh W. W. & Crowell A. 1988, *Crossroads of Continents. Cultures of Siberia and Alaska*, Smithsonian Institution Press.  
 2. Kobtzeff O. 1999, « Au-delà de la Sibérie : l'Église orthodoxe et les indigènes de l'Alaska », in Chichlo B. (dir.), *Sibérie II. Questions sibériennes : histoire, culture, littérature*, Institut d'études slaves : 133-148.  
 3. Znamenski A. 1999, *Shamanism and Christianity : Native Encounters with Russian Orthodox Missions in Siberia and Alaska, 1820-1917*, Westport Greenwood Press, p.171, p.9.  
 4. Vinkovetsky I. 2011, *Russian America : An Overseas Colony of a Continental Empire, 1804-1867*, Oxford University Press, p.180.  
 5. Kan S. 1999, *Memory Eternal : Tlingit Culture and Russian Orthodox Christianity Through Two Centuries*, University of Washington Press.



Chemin vers l'île de Spruce lors du pèlerinage de Saint Herman (région de Kodiak, Alaska). Les pèlerins se retrouvent sur le lieu où Saint Herman a vécu ses dernières années. À l'avant du bateau : le père Thomas Andrew, prêtre autochtone (Yupik), chancelier du Diocèse de l'Alaska de l'Eglise orthodoxe en Amérique. Au premier plan : l'icône miraculeuse dite de « La Mère de Dieu de l'île de Spruce » avec laquelle Saint Herman aurait repoussé un raz de marée © V. Vaté, août 2016

Nous avons donc une situation en miroir inversé : d'un côté, en Tchoukotka, l'orthodoxie russe, bien qu'érigée en Église nationale et affirmant ostensiblement sa présence, ne bénéficie que d'une pratique émergente et encore minoritaire, en particulier chez les autochtones. De l'autre, en Alaska, l'orthodoxie se trouve dans une situation de religion minoritaire, dominée en contexte nord-américain par le protestantisme, mais elle a acquis une signification particulièrement importante pour certains peuples autochtones de la région. La relation au pouvoir colonial en place et son association avec une forme ou une autre du christianisme joue un rôle déterminant dans l'engagement religieux des autochtones.

Dans ce contexte, notre recherche porte sur plusieurs terrains et plusieurs thématiques. En Tchoukotka, après s'être intéressée aux activités des églises évangéliques protestantes, Virginie Vaté analyse l'émergence de la présence orthodoxe dans cette région et son impact localement. En Alaska, Marie-Amélie Salabelle analyse la fabrique de l'orthodoxie indigène à travers l'étude des interactions entre chamanisme et orthodoxie à l'œuvre au sein des pratiques aléoutes, notamment dans les fêtes autochtones de la célébration de Noël ou encore d'Halloween. Enfin, les chercheuses mènent conjointement deux études : l'une sur la formation et le rôle du clergé autochtone en Alaska et l'autre sur le pèlerinage de Saint Herman — saint patron de l'Église orthodoxe en Amérique et protecteur des autochtones ; ce pèlerinage a lieu tous les étés dans la région de Kodiak. Comprendre la place, le rôle et la signification que revêt aujourd'hui le christianisme orthodoxe dans les sociétés autochtones de la région de Béring offre un axe de réflexion privilégié sur la façon dont ces sociétés pensent le changement dans la construction d'une identité présente<sup>6</sup>.

Les études anthropologiques sur le christianisme ont connu un dynamisme important ces quinze dernières années. Malgré de récents développements<sup>7</sup>, une attention limitée a été accordée à l'orthodoxie<sup>8</sup>. Ce constat est d'autant plus vrai pour la région de Béring et l'Arctique.

D'une manière générale, les études sur le religieux dans l'Arctique représentent un domaine difficile à promouvoir. Faire des recherches de terrain en Arctique est extrêmement coûteux et ce type d'études peut paraître aujourd'hui marginal en terme d'objectifs. Pourtant, ce que vivent les habitants de l'Arctique s'exprime aussi au travers du religieux. C'est le cas du changement climatique, thématique récupérée par certains mouvements protestants évangéliques comme le montre l'étude des anthropologues Frédéric Laugrand et Jarich Oosten<sup>9</sup>. Mais ce n'est pas le seul. Il semble donc important d'accorder une attention au religieux dans ces régions, et ce, aussi parce que les données recueillies sur ces terrains contribuent par des perspectives peu explorées à enrichir les débats existant en sciences sociales.

#### contact&info

► Marie-Amélie Salabelle, LAS  
[msalabelle@hotmail.com](mailto:msalabelle@hotmail.com)  
 Virginie Vaté, Cefres  
[virginie.vate@cnr.fr](mailto:virginie.vate@cnr.fr)

6. Voir aussi : Salabelle M-A. 2013, *Une Église en héritage. Orthodoxie et mémoire à Atka (îles aléoutiennes, Alaska)*, thèse de doctorat en anthropologie sociale (manuscrit non publié), École des Hautes Études en Sciences Sociales.

7. Notamment : Tocheva D. 2017, *Intimate Divisions. Street-Level Orthodoxy in Post-Soviet Russia*, Lit Verlag.

8. Hann C. 2007, « The Anthropology of Christianity per se », in *European Journal of Sociology / Archives européennes de sociologie*, 48 (2) : 383-410.

9. Laugrand F. & Oosten J. 2010, « The Religion of Nature : Evangelical Perspectives on the Environment », *Etudes/Inuit/Studies*, 34 (1) : 71-90.

# CAMPUS CONDORCET # PERSPECTIVES

## Appels à candidatures pour l'occupation de l'Hôtel à projets du Campus Condorcet

Parmi les infrastructures proposées au sein du Campus, l'Hôtel à projets est destiné à accueillir des programmes temporaires de recherche. C'est pourquoi l'établissement public Campus Condorcet (EPCC) lance deux appels à candidatures pour l'occupation de ces locaux, dans le cadre de son projet stratégique : l'un auprès des chercheurs et enseignants-chercheurs ; le second auprès des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR).

En complément des plateformes d'accueil de programmes disponibles dans les établissements, l'Hôtel à projets permet au Campus d'accueillir des programmes temporaires de recherche collaboratifs, innovants et émergents ouverts aux interfaces des sciences humaines et sociales, en particulier en prise avec les nouveaux usages numériques.

Cette infrastructure a également vocation à être animée par des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. La présence de ces acteurs, aux côtés de projets de recherche interdisciplinaires, innovants et internationaux, doit favoriser le développement d'un environnement scientifique stimulant.

Situé à proximité du Grand équipement documentaire, face au siège de l'Ined, l'Hôtel à projets pourra recevoir jusqu'à 250 personnes (dans des bureaux de une à dix personnes) et proposera six salles de réunion ainsi que des espaces de convivialité.

L'Hôtel à projets doit accueillir non seulement des projets prêts à être mis en œuvre, mais aussi des « pré-projets » en phase de maturation et qui s'interrogent sur leur pertinence ou leur faisabilité. Les candidatures devront indiquer le nombre de postes de travail souhaités, ainsi qu'une durée temporaire d'occupation correspondant à la durée du projet.

### Appel à candidatures – Projets scientifiques

Destiné aux chercheurs et enseignants-chercheurs qui s'inscrivent dans les axes de recherche Campus et dont le projet nécessite un espace dédié dans un environnement stimulant.

- ▶ 20 postes de travail maximum
- ▶ Date limite de candidature : 15 avril 2019

### Appel à candidatures – Jeunes chercheurs et projets émergents

Destiné aux acteurs de l'ESR, quel que soit leur statut, qui s'inscrivent dans cette dynamique de valorisation des savoirs, d'ouverture au territoire, d'animation du campus et dont le projet nécessite un espace dédié dans un environnement de recherche stimulant.

- ▶ 10 postes de travail maximum
- ▶ Date limite de candidature : 15 avril 2019

Une contribution aux frais d'occupation sera demandée aux projets accueillis dans l'Hôtel à projets. Cette participation s'élève à 200 euros par m<sup>2</sup> et par an (HT). Le projet devra justifier d'une assise financière stable. Le candidat pourra, le cas échéant, demander à ce que sa contribution soit réduite si ses capacités financières sont insuffisantes. Cette demande devra être argumentée par le candidat.

### contact&info

- ▶ Louis Dassonneville,  
directeur de la Vie de Campus  
[louis.dassonneville@campus-condorcet.fr](mailto:louis.dassonneville@campus-condorcet.fr)
- ▶ Pour en savoir plus  
<https://bit.ly/2TS1X5H>



L'hôtel à projets © Sérénacité, Campus Condorcet



# TRANSFORMER LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES POUR RELEVER LES DÉFIS DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

DÈS SEPTEMBRE 2019, RENDEZ-VOUS AU CAMPUS CONDORCET



## CAMPUS CONDORCET Paris–Aubervilliers

Porté par onze établissements phares de la recherche et de la formation en sciences humaines et sociales, le Campus Condorcet vise à développer un centre de référence mondiale qui réponde aux défis pédagogiques, scientifiques et numériques du XXI<sup>e</sup> siècle. Cette nouvelle dynamique, renforcée par la création de l'un des principaux pôles d'études doctorales à l'échelle internationale, stimule l'émulation scientifique en favorisant le rayonnement des sciences humaines et sociales.

# UN CARNET À LA UNE



Antiquipop | L'Antiquité dans la culture populaire contemporaine

## Antiquipop

Depuis 2015, le carnet *Antiquipop* accueille de nombreuses publications traitant des références à l'Antiquité (principalement les mondes grec, romain et égyptien) dans la culture populaire contemporaine. Créé à l'initiative de Fabien Bièvre-Perrin — post-doctorant en histoire et archéologie à l'*Institut de Recherche sur l'Architecture Antique* (IRAA, USR3155, CNRS/AMU) dans le cadre d'un projet LabexMed/Gerda Henkel —, il s'agit aujourd'hui d'un carnet collectif réunissant plus d'une vingtaine de contributeurs et contributrices, dont les articles puisent leurs sources parmi une multitude de références relativement singulières dans le paysage académique : films hollywoodiens (*Hunger games*, *O'Brothers*), mode (*Balmain*, *Chanel*), musique (*Azealia Banks*, *Beyoncé*), séries (*Penny Dreadful*), etc.

Chaque billet est l'occasion d'interroger les différentes manières dont la culture populaire s'approprié et réinvente l'Antiquité, voire de déconstruire certains clichés comme dans ce billet sur la *table des Anciens* allant à l'encontre de l'image classique du banquet romain orgiaque.

Dans le billet *Rihanna et l'Antique : de Néfertiti à Méduse*, Fabien Bièvre-Perrin s'attarde sur les tatouages de la chanteuse. Pourquoi se faire tatouer Néfertiti plutôt que Cléopâtre ? Que nous dit ce choix des symboles associés à ces deux reines ? On comprend à la lecture du billet que Néfertiti serait une icône plus à même d'incarner l'existence de personnages féminins noirs à la fois forts et puissants, à la différence de Cléopâtre considérée comme orgueilleuse, avide et manipulatrice.

Ce carnet de recherche est aussi un espace d'émergence de questionnements scientifiques à l'interface des études visuelles, de l'histoire de l'art ou encore de la sociologie, autour de nouvelles interprétations esthétiques et de leur réception. Si les notions et concepts de « culture pop », « culture populaire » ou encore, par exemple, de « public(s) » sont employés par les auteurs et autrices d'Antiquipop, ils sont aussi interrogés lors de *cycles de conférences* et de *colloques* (dont les actes se trouvent *en ligne*) organisés par l'association portant le même nom que le carnet.

À travers sa démarche de promotion de l'étude de l'Antiquité dans la culture populaire, le carnet Antiquipop réussit le pari de donner à un public large les clés de compréhension des références qu'il présente et d'en expliciter les enjeux politiques, culturels et sociaux.

Céline Guilleux

contact&info

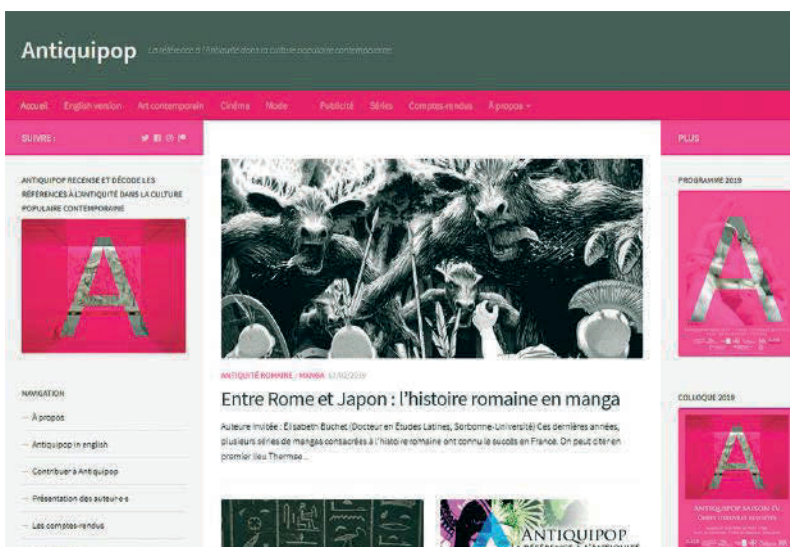
► Fabien Bièvre-Perrin,  
IRAA  
fabienbp@hotmail.com

► Pour en savoir plus  
<https://antiquipop.hypotheses.org>  
<https://www.openedition.org/17325>

contact&info

► Céline Guilleux  
celine.guilleux@openedition.org  
OpenEdition

► Pour en savoir plus  
<https://www.openedition.org>





# la lettre de l'InSHS

- ▶ **Directeur de la publication** François-Joseph Ruggiu
- ▶ **Directrice de la rédaction** Marie Gaille
- ▶ **Responsable éditoriale** Armelle Leclerc [armelle.leclerc@cnrs-dir.fr](mailto:armelle.leclerc@cnrs-dir.fr)
- ▶ **Conception graphique** Sandrine Clérisse & Bruno Roulet, Secteur de l'imprimé PMA
- ▶ **Graphisme Bandeau** Valérie Pierre, direction de la Communication CNRS
- ▶ **Crédits images Bandeau**  
© Photothèque du CNRS / Hervé Théry, Émilie Maj, Caroline Rose, Kaksonen
- ▶ **Pour consulter la lettre en ligne**  
[www.inshs.cnrs.fr/fr/lettres-de-linshs-0](http://www.inshs.cnrs.fr/fr/lettres-de-linshs-0)
- ▶ **S'abonner / se désabonner**
- ▶ **Pour accéder aux autres actualités de l'InSHS**  
[www.cnrs.fr/inshs](http://www.cnrs.fr/inshs)
- ▶ **Retrouvez l'InSHS sur Twitter** @INSHS\_CNRS

**Institut des sciences humaines et sociales CNRS**

• 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 •

ISSN : 2272-0243